



Pierre-Marc Johnson

Johnson estime que l'entreprise doit payer le prix d'une grève

par Ingrid SAUMART

Le nouveau ministre du Travail du Québec, Pierre-Marc Johnson, estime que ce sont les entreprises qui devront, à partir de l'adoption du projet de loi 45, payer le prix des grèves. «Jusqu'à maintenant, de déclarer le ministre, c'était le travailleur qui supportait le coût d'une grève et c'est fini.»

Parlant hier à l'émission de

Marc Laurendeau sur le réseau Télémedia, M. Johnson a cependant précisé qu'il n'était pas question d'obliger les entreprises à fermer leurs portes à cause d'une grève, ni d'empêcher les cadres d'effectuer leur travail mais qu'il n'était plus question que des briseurs de grèves (scabs) permettent à l'employeur de continuer à fonctionner comme s'il n'était pas aux

prises avec un conflit de travail.

Le ministre du Travail ajoute d'ailleurs que le but visé par ce projet de loi est clairement de «rendre plus difficile pour l'employeur de produire en temps de grève». «La majorité de la population du Québec est composée de salariés et c'est un choix politique qu'a fait notre gouvernement afin de protéger tous ces salariés», d'ajouter le ministre.

Quand on lui reproche cette loi qui semble être «un cadeau aux syndicats» et qui donne l'impression que le gouvernement péquiste «paye ses dettes envers les leaders syndicaux», M. Johnson affirme qu'il existe en Colombie-Britannique et dans une bonne douzaine d'États américains une telle loi anticab et qu'ici comme ailleurs, elle a

été faite pour protéger les syndiqués.

En réponse à un intervenant qui affirmait que le pourcentage des grèves est le plus haut alors que le degré de productivité au Québec est le plus bas en Amérique du Nord, le ministre du Travail affirme que «si la productivité est moins élevée ici qu'ail-

— voir JOHNSON en page A 6

le sport Du tout cuit pour Benitez

Wilfredo Benitez affronte demain Jose Guerrero Chavez à New York pour le titre mondial des mi-moyens juniors. Selon Liliane LACROIX, Benitez n'éprouvera aucune difficulté à ravir le titre à son adversaire. Sa fiche est d'ailleurs éloquent: 30 victoires, une nulle et 24 KO. En conférence de presse hier, le jeune boxeur de 18 ans était bien sûr de lui, déclarant: «Je gagnerai par KO en un round contre Chavez», ajoutant «si ça dure plus longtemps, tant pis pour lui...» Hier, Benitez faisait face à une difficulté majeure cependant. Il pesait 147 livres, sept de plus que le poids maximum alloué.

— page B 1

St. Victor, village à vendre

Dans le cadre de sa tournée pancanadienne, Huguette LAPRISE a visité le petit village de St. Victor, en Saskatchewan, dont le magasin général, le garage, les quelque 20 maisons et le seul siège social sont à vendre. La compagnie d'assurances La Familiale, très prospère, a décidé de quitter cette petite localité francophone, située dans un coin perdu de la Saskatchewan. Seulement 8 des 40 employés ont accepté de suivre leurs patrons à Calgary. En attendant, tout le village est à vendre.

— page A 9

sommaire

Arts et spectacles

— Informations: B 9 à B 11

— Horaires: B 11

Bandes dessinées: C 8

Décès, naissances, etc.: D 11, D 12

Économie: C 1 à C 5

Êtes-vous observateur?: C 11

Horoscope: C 8

Informations étrangères: A 10, A 11

Jardins et maisons: D 9

L'auto: B 6

La loi et vous: D 2

Loisirs et récréation: C 8

Mon œil sur Montréal: B 11

Mot mystère: C 8

Mots croisés: C 8

Petites annonces: C 9 à C 13

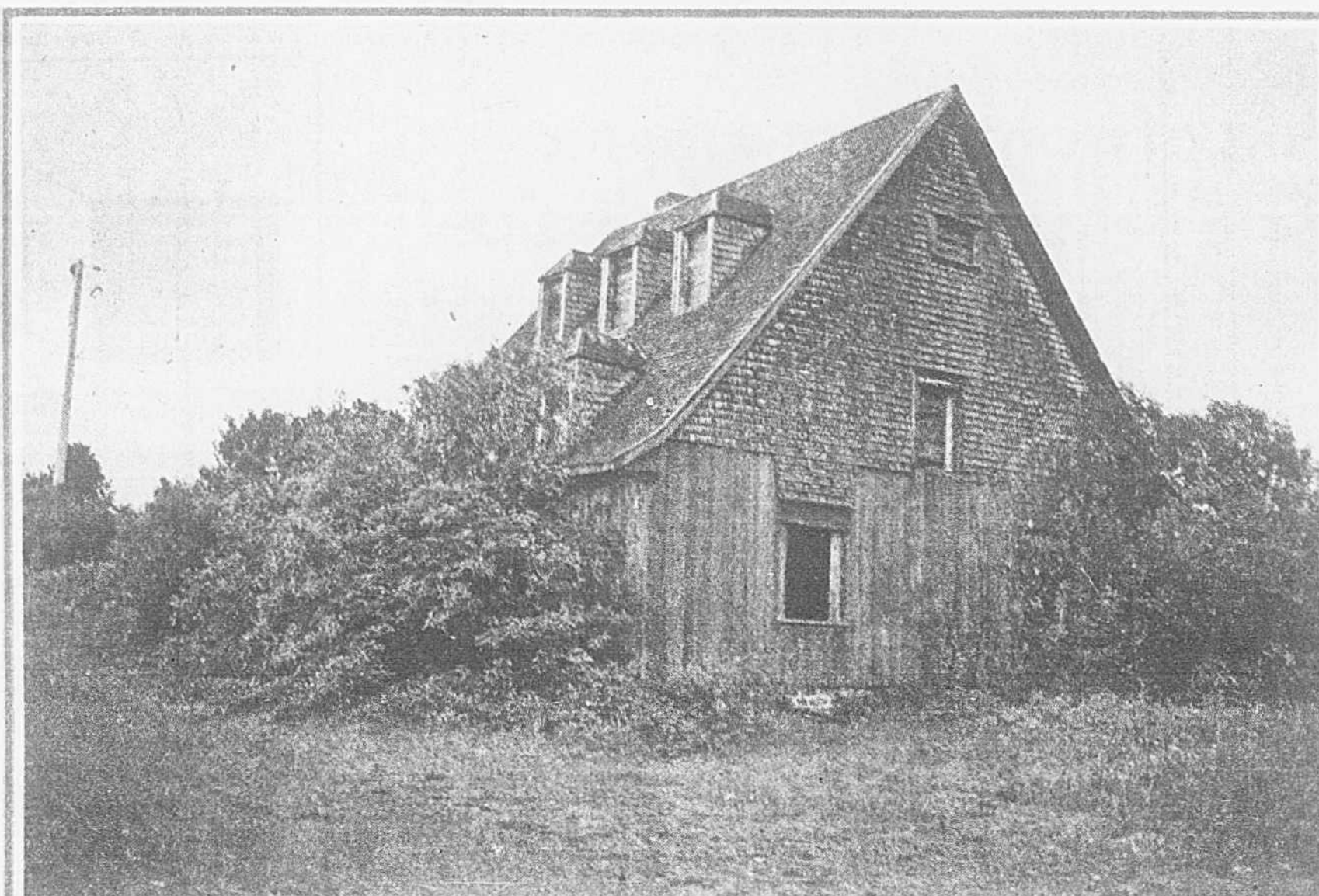
D 4 à D 9

Radio et télévision: B 11

SIMONE SIGNORET: D 5

Sports: B 1 à B 5

Vivre aujourd'hui: D 1 à D 4



Le manoir Dénéchaud, à Berthier-en-bas, que le temps et le vandalisme sont en train de ruiner, mais qui garde, architecturalement, sa fière allure.

Photo Jean-Yves Lévesque, LA PRESSE

Sur la route des manoirs et du moulin qui jase

par Madeleine DUBUC
envoyée spéciale
de LA PRESSE

SAINT-JEAN-PORT-JOLI — Tout dépend de la façon dont vous voulez voyager. A 100 milles à l'heure pour arriver avant tout le monde ou tranquillement pas vite pour vous donner le temps de vivre et de regarder.

Si vous choisissez la seconde façon pour vous offrir en cadeau Québec et le Bas-du-Fleuve, vous êtes des sages. Parce que vous découvrirez un pays d'histoires, de légendes et de beautés. Un pays qu'animent encore des héros vrais en chair et en os et que hantent les autres, réels ou fictifs dont l'évocation ne vous laisse pas l'esprit en repos.

La route du Bas-du-Fleuve, de Québec à Rimouski, en passant par Beaumont, Montmagny, Saint-Jean-Port-Joli, Saint-

Roch-des-Aulnaies, l'Île Verte, Kamouraska et le Bic, c'est un pays qu'il faut voir avec les mêmes yeux que ceux qu'on promène sur les châteaux de la Loire ou sur ceux des bords du Rhin, quand on a les moyens d'y aller. Et elle a l'avantage d'être tout près.

L'aventure peut commencer dès qu'on prend la chance de quitter l'autoroute à Lévis, Bienville, Lauzon, et plus encore si on délaisse le Chemin-du-Roy pour suivre le bord de l'eau et que les maisons, les choses, les gens et

le fleuve éternellement présent deviennent parties intégrantes de notre univers visuel.

A quelques milles, à Berthier-sur-Mer, on est en plein pays de manoirs. Un de ceux-là, le Manoir Dénéchaud, tout délabré, avec sa double rangée de lucarnes, que les ans, l'incurie de propriétaires absents et indifférents et les vandales sont en train de massacrer, se cache dans les cerisiers sauvages sur une route qui mène aux quais.

Quand on le découvre, le policier de la place, un peu inquiet

parce qu'il a vu des étrangers tourner autour de la vieille maison, vient aux nouvelles. Il s'appelle M. Bélanger. Il est gentil et prévenant. Il n'ouvre pas les portes du manoir à la visite, mais il l'aide à grimper par les fenêtres cassées. Il est le premier à être ému de voir que tant de monde semble s'intéresser à ces vieilles propriétés, les bien entretenues et les autres.

«Le malheur, dit-il, c'est que tout ce qui est beau autour d'ici, ça appartient aux soeurs ou aux américains. Regardez-moi cette maison, un vrai dégat... J'aurais voulu moi-même l'acheter. C'est un des plus beaux points de vue de Berthier.»

Et on regarde, reporter et photographe, avec le constable, ce qui a dû être une maison super-

— voir MANOIRS en page A 6

Case passe ici

l'auto La police n'est pas à pied

Notre collaborateur Jacques DUVAL a eu l'occasion d'essayer la Chevrolet Nova "police pak", à la demande du directeur de l'Office des autoroutes. Selon lui, nos policiers affectés à la surveillance routière, s'ils n'ont pas le privilège de conduire des Porsche 911 comme cela se fait en Allemagne de l'Ouest ou de rouler en Alfa-Romeo comme leurs collègues italiens, ne sont pas "à pied". M. Duval ne cache pas son admiration pour la Chevrolet Nova, qu'il a consacrée voiture de l'année en 1977. Même si la Chevrolet Nova "police pak" n'a pas bonne réputation auprès des policiers, elle s'est avérée très bonne au chapitre des performances et de la sécurité lors d'essais au Mont-Tremblant. Du côté confort, les sièges laissent à désirer, étant mal rembourrés. C'est peut-être ce qui la rend moins populaire chez les policiers. C'est pourtant la meilleure voiture de police qu'ils aient eu l'occasion de conduire, depuis longtemps.

— page B 6

Dur essai des caisses électroniques



Dans une succursale de la chaîne Steinberg à Dorval se déroule présentement l'expérience des caisses électroniques qui peuvent lire le petit rectangle blanc et noir que l'on retrouve de plus en plus sur les produits de consommation. Selon Jeanne Desrochers, l'implantation généralisée de ce système n'est pas pour demain, car il reste bien des difficultés à aplanir. Les associations de consommateurs s'opposent à l'utilisation de ce code universel des produits, surtout si cela signifie que les prix ne seront plus inscrits sur l'emballage, mais seulement sur les tablettes. De plus, il peut arriver, même si c'est rare, que le prix lu par la machine soit différent de celui qui est indiqué sur la tablette.

— page D 1



Gary Powers

Gary Powers, le «héros» du U-2, se tue en hélicoptère

Francis Gary Powers, héros malgré lui de la retentissante affaire de l'avion-espion américain U-2 abattu en 1960 à 68,000 pieds au-dessus de l'Union soviétique, s'est tué hier dans l'écrasement d'un hélicoptère à bord duquel il assurait un reportage photographique pour le compte d'une station de télévision de Los Angeles. Il était âgé de 46 ans.

Il avait survécu à la destruction de l'U-2 en sautant en parachute. Capturé, il passa aux aveux et croupit 21 mois en pri-

son avant d'être échangé contre le maître-espion soviétique Rudolph Abel. Cette affaire embarrassa énormément les États-Unis et entraîna l'échec du sommet Eisenhower-Krouchtchev de Gaulle prévu en mai 1960, à Paris.

De retour aux États-Unis en homme aigri, Powers fut congédié par la CIA et harcelé dans les multiples emplois qu'il réussit à dénicher de façon fort intermittente dont celui de pilote d'essai pour la société Lockheed, cons-

tructeur du fameux U-2.

Il fut dénoncé comme traître par divers groupements patriotiques qui lui reprochaient de ne s'être pas suicidé au moment de sa capture par les Soviétiques. Il accusa les États-Unis de l'avoir abandonné, divorça de sa première femme en 1962 et se remaria l'année suivante.

Dans un livre intitulé «Operation Overflight», il présenta sa version de l'affaire.

— page A 11

le monde

La presse israélienne se déchaine contre Carter

La volonté avouée du président Jimmy Carter de négocier directement avec les dirigeants palestiniens si la Résistance palestinienne reconnaît l'existence de l'État d'Israël est vivement critiquée par la presse israélienne qui accuse le chef de la Maison-Blanche de violer la «trêve politique» et de s'engager sur «une voie dangereuse».

Sadate se déclare «plus qu'optimiste»

Le président égyptien croit fort au succès de la mission Vance au Moyen-Orient. Mais si le Caire apprécie certaines déclarations de l'envoyé du président Carter, du côté de Jérusalem on est plus que circonspect.

Les communistes portugais réclament des élections

Alvaro Cunhal, estimant que Mario Soares dirige la «révolution» vers une «pente dangereuse», n'hésite plus: il exige de nouvelles élections.

— pages A 10, A 11

Faisant montre d'une modération peu coutumière

Le député William Shaw adhère finalement à la nouvelle politique linguistique de l'UN

par Louis FALARDEAU
de notre bureau de Québec

QUÉBEC — Le député unioniste de Pointe-Claire, M. William Shaw, a confirmé hier, par son discours de deuxième lecture sur le projet de Charte de la langue française, qu'il adhère totalement à la nouvelle politique linguistique de son parti, définie il y a quelques semaines lors d'un "caucus" spécial tenu à North-Hatley, dans les Cantons de l'Est.

M. Shaw, l'unique député anglophone de l'Union nationale, a toujours été un ardent défenseur du libre choix de la langue d'enseignement et ses interventions des derniers mois laissaient croire qu'il n'accepterait pas la maintenant célèbre volte-face de son

parti sur cette question. Ce qui avait amené les observateurs de la scène politique à prévoir qu'il quitterait l'Union nationale ou qu'il en serait expulsé.

Or, hier soir, M. Shaw a voulu faire taire les rumeurs en disant qu'il accepterait totalement le compromis de North-Hatley tout en reconnaissant que ça ne lui était pas facile. Il croit toujours, par exemple, au principe du libre choix de la langue d'enseignement. Mais comme il existe chez les francophones la crainte qu'une telle politique mette en danger l'avenir de leur communauté, il accepte qu'on limite cette liberté. A condition toutefois que cette dérogation au principe s'accompagne de la promesse d'un enseignement adéquat de l'anglais à

l'école française, comme le demande son parti.

Mais M. Shaw a fait plus que se conformer à la lettre de la nouvelle politique de son parti. C'est en effet un homme qui a semblé subitement beaucoup plus modéré qu'il a prononcé ce qu'il croit être le plus important discours qu'il fera comme parlementaire. S'il a fait une critique parfois très dure du projet de loi 161, il ne s'est pas laissé entraîner dans la démesure qui caractérise habituellement ses interventions.

Il a plutôt, racontant sa jeunesse vécue à l'écart sinon à l'abri des francophones, reconnu qu'il s'est senti coupable en tant que Canadien d'avoir trop longtemps ignoré les justes revendications

canadiennes-françaises. Mais pour ajouter que leur situation d'infériorité, dont ils étaient en partie responsables, est chose du passé aujourd'hui. Et que s'il faut protéger par une loi les gains des francophones, il ne faut pas, par esprit de vengeance, tenter d'humilier ou même de supprimer la communauté anglophone.

Interrompu dans son appel à l'entente cordiale entre francophones et anglophones par le leader parlementaire du PQ, M. Robert Burns, qui lui rappelait ses appels à la désobéissance civile rapportés par les journaux, le député de Pointe-Claire, sur une question de privilège, a fermement nié avoir jamais tenu de tels propos. Mais il a atténué son démenti en disant qu'il ne ferait

rien pour aller à l'encontre d'une "bonne loi", qu'il ferait tout pour promouvoir une "bonne loi", laissant croire qu'il pourrait en être autrement s'il s'agissait d'une mauvaise loi.

Blank
Si M. Shaw s'est montré plus modéré que de coutume, le libéral Harry Blank, député de Saint-Louis, n'a pas mâché ses mots pour dénoncer le projet de Charte. Après avoir dit qu'il parlait probablement pour la dernière fois en anglais à l'Assemblée nationale, M. Blank a comparé le gouvernement Lévesque à celui de l'Ouganda Idi Aminé Dada. Idi Aminé, a-t-il dit, a ordonné aux Anglais de quitter son pays tandis que le gouvernement du PQ fait adopter une loi qui aura le même résultat

tout simplement parce qu'il veut gagner son référendum. Le seul but de la loi, selon lui, est d'éliminer les anglais du Québec. Et sa principale conséquence sera d'en faire une république de bananes comme celles d'Amérique du sud.

Amendement
Ces deux interventions ont été faites à la reprise du débat de deuxième lecture, après que le parti ministériel, appuyé par l'Union nationale et le chef intérimaire du PNP, M. Fabien Roy, eut défilé l'amendement libéral demandant le report du débat dans trois mois. L'étude en deuxième lecture se poursuit aujourd'hui, et pourrait se terminer sous peu, les députés péquistes semblant avoir renoncé à intervenir afin d'en hâter la conclusion.

Les commissions scolaires protestantes et la loi 101

Le risque d'un affrontement majeur avec le MEQ s'est grandement dissipé

par Laval LE BORGNE

L'affrontement entre les commissions scolaires protestantes et le ministère de l'Éducation au sujet de la loi 101, par le biais des nouvelles formules d'inscription n'est pas aussi fort que le lais-

saient entendre les déclarations fracassantes de part et d'autres il y a deux semaines.

De plus, même la résolution demandant un boycottage complet de ces formules, adoptée il y

a une semaine par la Québec Association of Protestant School Boards, n'est suivie que partiellement par la plupart des commissions scolaires protestantes.

Seules la Commission scolaire du Grand Montréal (le PSBGM) et la Eastern Quebec Regional appliquent intégralement le boycottage et elles représentent un peu plus du tiers des nouvelles inscriptions dans les écoles protestantes pour l'année académique qui vient.

Le boycottage complet des nouvelles formules consiste, faut-il le rappeler, à ne pas faire parvenir aux parents; il consiste aussi à ne pas faire parvenir au ministère celles que les parents auront remplies après être allés les chercher aux bureaux de leur commission scolaire.

Lakeshore
Le Lakeshore Board (du West Island), un des plus tonitruants adversaires de la loi 101, a, pour sa part, effectué un revirement spectaculaire la semaine dernière. Cette commission scolaire, la deuxième plus importante au Québec (elle reçoit cette année environ 1,100 nouveaux élèves, alors que le PSBGM en reçoit environ 2,500 et que la Eastern Quebec n'en reçoit qu'environ 250), a finalement décidé de faire parvenir les nouvelles formules aux parents.

Avant de pousser l'affrontement plus loin avec le ministère de l'Éducation, elle effectue un sondage auprès des parents concernés.

En plus de les inviter poliment à remplir les formulaires d'inscription pour leurs enfants, le Lakeshore Board demande aux parents s'ils acceptent qu'ils ne soient pas envoyés au ministère ou s'ils exigent que la commission les lui fasse parvenir.

La menace de se voir couper les octrois statutaires accordés par le MEQ aux commissions scolaires, pour chaque étudiant dûment inscrit (environ \$1,200 par élève) semble y être pour quelque chose.

La Commission scolaire du Lakeshore, quant à elle, indique clairement qu'il faut que les parents remplissent les nouvelles formules d'inscription, ne serait-ce que pour savoir combien d'enfants n'auront pas accès à l'école anglaise selon la future loi 101, donc combien il lui en coûtera pour défrayer elle-même les coûts de l'éducation (salaires des enseignants, transport, etc.) de ses étudiants "illégaux".

A l'exception toujours du PSBGM et de la Eastern Quebec Regional — dont le président est aussi le président de la QAPSB — qui n'ont pas fait parvenir les formulaires d'inscription aux parents des nouveaux élèves, toutes les commissions scolaires se sont conformées à la nouvelle réglementation.

Elles attendent maintenant deux choses: la rentrée des formulaires d'inscription et la décision du MEQ.

Entre le 15 et le 30 août, la plupart des commissions scolaires se réunissent pour décider si elles prendront à leurs frais (sans octrois) les étudiants "illégaux", comme l'ont fait, l'an dernier, la CECM et le PSBGM avec les enfants de parents d'origine italienne qui n'avaient pas une connaissance suffisante de l'anglais selon les critères de la loi 22.

Décision
Par contre, l'autre partie du boycottage semble se porter assez bien puisque presque toutes les commissions scolaires protestantes refusent, pour le moment, de faire parvenir les formulaires d'inscription remplis par les parents au MEQ.

Elles attendent que la loi 101 soit adoptée; si elle l'est, c'est à ce moment-là, et seulement à ce moment-là, qu'elles décideront de poursuivre ou non le boycottage; autrement dit, c'est à ce moment-là qu'elles décideront, selon le nombre d'élèves qui ne rencontreront pas les critères d'admissibilité prévues à cette loi, si elles se coupent elles-mêmes des octrois du MEQ, ou si elles pigent dans leurs fonds généraux, ou encore si elles augmentent la taxe scolaire pour payer les étudiants illégaux.

Au Lakeshore Board, on a déjà décidé que les parents qui refuseront de participer à cette deuxième phase du boycottage n'auront pas à se plier à la décision de la majorité. S'ils demandent à la commission scolaire de faire parvenir la nouvelle formule d'inscription au MEQ, celle-ci se pliera à leur désir.

Pour le moment, il ne reste donc que deux cas vraiment problématiques, le PSBGM et la Eastern Quebec Regional Board, étant donné que ces deux organismes n'ont pas fait parvenir les formulaires d'inscription aux parents de nouveaux élèves.

Au PSBGM, on attend une rencontre avec le premier ministre René Lévesque, rencontre demandée le 14 juillet dernier.

LA MÉTÉO à Montréal

AUJOURD'HUI
Minimum: 14 Maximum: 24
Ensoleillé avec périodes nuag.
DEMAIN
Risque d'averses

au Québec

RÉGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi	8	18	Ensoleillé	risque d'averses
Outaouais	14	24	Ensoleillé	risque d'averses
Laurentides	14	24	Ensoleillé	risque d'averses
Cantons de l'Est	14	18	Nuageux	beau
Mauricie	14	18	Nuageux	beau
Québec	14	18	Nuageux	beau
Lac-Saint-Jean	12	20	Nuageux avec averses	beau
Rimouski	12	18	Nuageux avec averses	beau
Gaspésie	12	18	Nuageux avec averses	beau
Bas-Est	12	18	Nuageux avec averses	beau
Saguenay	12	18	Nuageux avec averses	beau

au Canada

Capitales	Min.	Max.
Colombie-Britannique	Victoria	15 25
Alberta	Edmonton	11 20
Saskatchewan	Regina	7 19
Manitoba	Winnipeg	12 23
Ontario	Toronto	18 26
Nouveau-Brunswick	Fredericton	16 23
Nouvelle-Écosse	Halifax	15 21
Île-du-Prince-Édouard	Charlottetown	16 24
Terre-Neuve	Saint-Jean	11 23

si vous partez... aux États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.		Min.	Max.
New York	20	26	Chicago	17	33	Nlle-Orléans	24	35
Washington	21	29	San Francisco	15	36	Miami	27	32
Boston	19	23						

vers les capitales

	Min.	Max.		Min.	Max.
Amsterdam	16		Londres	19	19
Athènes	30		Le Caire	30	10
Berlin	22		Lisbonne	25	28
Bruxelles	18		Madrid	27	27
Casablanca	21		Moscou	23	21
Gênes	15		Paris	20	24
Hong Kong	29		Rome	23	

vers les plages

	Min.	Max.		Min.	Max.
Acapulco	25	33	Bermudes	26	30
Mexico	12	23	Barbade	18	
			Nassau	25	32
			Rio de Janeiro		

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTÉE / 700, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Toute la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de LA PRESSE et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont expressément réservés. Courriel de la deuxième classe. Émission mensuelle numéro 1400. Portée nationale.

TARIFS D'ABONNEMENTS		INFORMATION GÉNÉRALE	
Livraison à domicile: Lundi au samedi	\$1.40	REDACTION	285-7272
Lundi au vendredi	\$1.25	EDITORIAL	285-7070
Samedi seulement	0.50*	PROMOTION	285-7030
ABONNEMENTS PAYÉS D'AVANCE		RELATIONS DE TRAVAIL	
par porteur:		Commandes	285-7100
13	26	PETITES ANNONCES	285-7383
Lundi au samedi	\$16.80	du lundi au vendredi: 9h à 17h	285-7111
Lundi au vendredi	\$15.00	Pour changer ou annuler	285-7205
Samedi seulement	\$12.00	du lundi au vendredi: 9h à 16h30	
par courrier:		GRANDES ANNONCES	
Lundi au samedi	\$28.60	Détailants	285-7202
Lundi au vendredi	\$21.45	National, Télé-Presse, Vacances, voyages	285-7306
Samedi seulement	\$10.01	Carrières et professions, nominations	285-7320
* Minimum de 26 semaines		COMPTABILITÉ	
Côte-Nord, par avion, 0.50*		Grandes annonces	285-6892
Pour tout genre d'abonnement, nos bureaux sont ouverts de 9h à 19h30 (Samedi: 9h à 15h)		Petites annonces	285-6901
285-6911			

POURQUOI PAYER PLUS CHER?
Evitez les frais d'intermédiaires

CHOMEDEY
382, boul. Labelle, Chomedey
Tél.: 687-3740 — 331-4297

MTL-NORD
3979, rue Martial,
Tél.: 323-4897 — 323-5042

REVÊTEMENTS DE MAISONS
\$55 DU CARRE
Porte 2 pouces Verre trempé \$93.95
Porte émaillée \$104.95
Porte patio 4 panneaux de verre trempé \$300
Contre-fenêtre sur mesure jusqu'à 100 po \$34.35

EN GRAND SPÉCIAL
2 et 3 lumières en stock
Ouvert tous les jours jusqu'à 6h. Le jeudi jusqu'à 9h. Samedi à midi

JULIET et AOÛT FERMÉ LES SAMEDIS

J.L. ALUMINIUM INC.
Manufacture, 1203 ouest, boul. Curé-Poirier, Longueuil.
APPELEZ: 677-3023, 677-9606, 521-4745

Vous désirez du bon temps?

Adressez-vous à l'une ou à l'autre de ces

AGENCES DE VOYAGES

CENTRE-VILLE

VOYAGES BEL-AIR INC. 2155 rue de la Montagne 844-8817
VOYAGES R. BERGERON INC. Complexe Desjardins suite 3817 281-1661
VOYAGE HONE 1460, Union 845-8221
VOYAGES KUEHNE & NAGEL 485, rue McGill 861-9311
AGENCE DE VOYAGES MEADOWS 751 Square Victoria 849-1243
VOYAGES SELECT LTEE 620, rue Cathcart suite 504 866-3345
ST-ARNAUD & BERGEVIN 324 ouest, St-Paul 845-1274
TOURING CLUB MONTREAL INC. 1401, rue McGill 288-7111
VOYAGES TRAVELAIDE 1010 ouest, rue Sainte-Catherine (métro Peel) 861-7272

AGENCE DE VOYAGES SIMPSON'S 977 ouest, rue Sainte-Catherine Local 865 842-3241
VOYAGES TRAVELAIDE 4454, rue St Denis (Métro Mont-Royal) 845-8225
VOYAGES TRAVELAIDE SUCCURSALE DUPUIS 865 STE-CATHERINE EST 842-5151

EST

VOYAGES TRAVELAIDE Place St-Hubert, 911 est, rue Beaubien (Métro Beaubien) 273-7755
VOYAGES R. BERGERON INC. 7190, boul. Pie IX 376-6700
AGENCE DE VOYAGES INTERNATIONALE INC. 1555 est, rue Jean-Jacques 728-9281
VOYAGES TRAVELAIDE 4454, rue Saint-Denis (Métro Mont-Royal) 845-8225
VOYAGES TRAVELAIDE SUCCURSALE DUPUIS 865 EST, STE-CATHERINE 842-5151
AGENCE DE VOYAGES SIMPSON'S Les Galeries d'Anjou 353-4360
AGENCE DE VOYAGES ATLAS 1821 est, rue Sherbrooke 527-8881
AGENCE DE VOYAGES MARTIN 7275 est, Sherbrooke Suite 420, Place Versailles 353-6930

LAVAL

VOYAGES ÉVASION INC. 240, boul. des Laurentides Local 1600 667-5180 / 382-6621
VOYAGES TRAVELAIDE Centre Laval 1600, boul. Lacombe 687-0880
VOYAGES MONTAMBAULT INC. 3190, boul. de la Concorde Centre Dufferin, Laval 661-4860
VOYAGES MONTAMBAULT INC. 512, boul. des Laurentides 667-5900 669-1738
VOYAGES TRAVELAIDE Centre Laval Promenade intérieure 688-5310
AGENCE DE VOYAGES SIMPSON'S Carrefour Laval 687-3870

QUEST

VOYAGES TRAVELAIDE Les Galeries Normande 2634 de Salaberry 331-9971
AGENCE DE VOYAGES ATLANTIC & PACIFIC 4950, ch. Queen Mary suite 405 735-4181
AGENCE DE VOYAGES LASALLE 388 rue Lafleur 366-8262
VOYAGES TRAVELAIDE 1010 ouest, rue Ste Catherine (Métro Peel) 861-7272
AGENCE DE VOYAGES SEARS Place Vertu 333-5340

VILLE-MONT-ROYAL

AGENCE DE VOYAGES LIBMAN 1255, boul. Laird, suite 320 735-6456

NORD

VOYAGES R. BERGERON INC. 7725, rue St-Denis 273-3301
VOYAGES TRAVELAIDE LES GALERIES NORMANDIE 2634 Salaberry 331-9971
TOTAL VOYAGES 361 est, boul. Henri-Bourassa 382-2429 - 382-3483

ST-EUSTACHE

VOYAGES MONTAMBAULT INC. 350, boul. Sauve, St-Eustache 627-4761

RIVE-SUD

G. W. CLARK & CO. LTD. 43, rue Green, Saint-Lambert 671-5555
VOYAGES TRAVELAIDE 1, Place Longueuil 679-3777
VOYAGES TRAVELAIDE Place Portcharlot 7260, boul. Taschereau 672-5353

VILLE-DE-LACHUTE

VOYAGES TRAVELAIDE Les Galeries Lachute 505 chemin Beihann 567-3788

Consultez nos pages touristiques chaque samedi

Croix-Rouge

Les syndiqués acceptent le rapport du conciliateur

Les syndiqués de la Croix-Rouge de Montréal ont accepté, hier matin, par une très forte majorité (47 sur 53) la recommandation du conciliateur du ministère du Travail.

Selon le négociateur syndical, M. Jean Lévesque, cette recommandation rejoint sensiblement la dernière proposition du Syndicat et constitue une victoire syndicale. «Sur une quarantaine de points en litige, les syndiqués ont obtenu gain de cause sur 33 clauses», a dit M. Lévesque.

Si la recommandation ne prévoit pas de réouverture de la convention collective au chapitre des salaires, une fois la loi fédérale anti-inflation abolie, comme le réclamaient les syndiqués, ces derniers ont obtenu un contrat de 30 mois au lieu de trois ans. Les hausses salariales moyennes seront de 9,8 pour cent, en '77, 8,1 pour cent en '78 et 9,5 pour cent en '79.

La grève qui a été déclenchée le

26 mai dernier n'est pas automatiquement terminée par ce vote. La partie patronale doit d'abord faire connaître, elle aussi, ses positions quant à la recommandation du conciliateur. Et si sa réponse est positive, il faudra encore négocier le protocole de retour au travail ainsi que la question de la rétroactivité qui n'est pas abordée dans la recommandation.

En ce qui a trait au protocole de retour au travail, la partie syndicale, a expliqué M. Lévesque, exigera le retrait des poursuites judiciaires et des mesures disciplinaires imposées par la Croix-Rouge.

On sait qu'au cours de la grève, la Croix-Rouge a effectué trois congédiements, 80 suspensions de deux semaines, à Montréal, et 40 suspensions d'une semaine à Québec. «Le protocole devra de plus prévoir le retrait d'une poursuite en dommages de \$25,000 ainsi que de la série d'outrages au tribunal dont sont frappés les syndiqués», a déclaré le représentant syndical.



Le gouvernement du Québec songe actuellement à prolonger l'autoroute est-ouest jusqu'au pont Jacques-Cartier, puis d'y construire une rampe d'accès pour faciliter la circulation vers la Rive sud.

L'OCQ tentera de faire échec au "mois de la mort"

par Pierre VENNAT

L'Office de la construction du Québec, désireux d'éviter que se manifeste sur les chantiers "le symptôme de relâchement de la sécurité après un congé prolongé", a lancé hier une vaste campagne de promotion de la sécurité au travail dans l'industrie de la construction.

Les chiffres sont en effet là pour le prouver, l'on meurt plus, en août, sur les chantiers du Québec, qu'à n'importe quelle période de l'année. L'an dernier, cinq tragédies mortelles avaient été à déplorer en août, soit le même nombre que les trois mois précédents. Et les statistiques de 1974 et 1975 démontrent la même tendance.

En plus de ces accidents mortels, bien sûr, il faut déplorer une certaine d'écarts faisant des blessés graves.

Des juges incompréhensifs

Si l'OCQ, avec l'aide de la Commission des accidents du travail, a décidé de mettre ainsi l'accent sur la sensibilisation des travailleurs, c'est qu'elle se heurte toujours, au dire du commissaire Jacques Brûlé, ancien vice-président de la FTQ, au "manque de sensibilité" de plusieurs juges et soufre du fait que le montant fixé comme amende pour les contrevenants aux normes de sécurité est dérisoire, ce qui décourageait plusieurs inspecteurs de l'OCQ qui font toutefois un travail considérable.

Ainsi, avec un nouveau système "d'avis préalable d'infraction", qui permet aux contrevenants de se libérer des poursuites en payant le montant de l'amende dans les délais prévus, l'OCQ a effectué des recouvrements pour un montant de \$166,000 à la suite d'avis préalables d'infraction, argent qui a été versé dans les coffres de la province.

Par ailleurs, les constats d'infractions effectués en 1976 par les inspecteurs de l'OCQ ont donné lieu à 674 poursuites, dont environ 50 pour cent sont des causes inscrites et pendantes, bien qu'on se plaigne moins qu'avant, à l'OCQ, des procureurs et des juges qui laissent traîner les causes. Des 342 poursuites qui ont été jugées, cependant, 277 ont donné lieu à des jugements de culpabilité et à

l'encaissement d'amendes pour un montant de \$55,000.

Ce qui a fait dire à M. Brûlé qu'un montant de \$200 d'amende "est tout simplement ridicule".

"Il semble, a ajouté le bouillant commissaire et ex-directeur québécois du Syndicat canadien de la fonction publique, que les juges ne sont pas plus sensibilisés qu'il faut à la situation dans l'industrie de la construction.

"Quand on parle de l'industrie de la construction devant les tribunaux, on pense toujours à certaines situations malheureuses de violence que je ne veux pas juger, plutôt qu'à la sécurité des ouvriers qui y travaillent.

"Il est essentiel que les tribunaux fassent preuve d'une plus grande sensibilité sur la question."

Quant au président de l'OCQ, l'ancien sous-ministre Réal Mireault, il continue de préconiser la création d'un tribunal qui serait spécialisé pour entendre ce genre de causes.

Tout en constatant une "énorme amélioration" du côté des autorités du ministère de la Justice là-dessus, M. Mireault continue à pousser son idée, déclarant même qu'elle a reçu une "approbation de principe" de la part des autorités gouvernementales.

Comité paritaire et aide de la CAT

Le ministère du Travail boudant quelque peu l'organisme qui espère s'entendre mieux avec le nouveau ministre Pierre-Marc Johnson qu'avec son prédécesseur Jacques Couture, l'OCQ est allé chercher \$7 millions et demi en subventions réparties sur deux ans de la Commission des accidents du travail.

On a décidé de créer un Comité paritaire, forme de représentants des parties patronales et syndicales, ainsi que d'un représentant de la CAT, auxquels s'ajoutera vraisemblablement un représentant du ministère du Travail. Le comité siégera sous la présidence de l'Office.

Les démarches auprès des associations patronales et syndicales sont en bonne voie d'achèvement, de sorte que la composition finale du comité devrait être annoncée pour bientôt. Une première rencontre est prévue pour le début du mois de septembre.

L'autoroute est-ouest serait reliée au pont Jacques-Cartier

par Florian BERNARD

Le gouvernement du Québec aurait l'intention de prolonger l'autoroute est-ouest jusqu'au pont Jacques-Cartier et de construire une rampe d'accès afin de faciliter la circulation en direction de la rive sud.

Aucune décision finale ne sera toutefois adoptée avant que soit déposé — vers le 15 août — le rapport du Comité de transport de la région de Montréal. Ce rapport demandé par le ministre Lucien Lessard doit faire des recommandations au gouvernement concernant l'ensemble de

l'aménagement routier de la région métropolitaine.

La voie rapide est-ouest a toujours fait l'objet de controverses depuis son inauguration. Elle s'arrête brusquement à l'intersection Sanguinet et Saint-Antoine, derrière l'hôtel de ville, pour ne déboucher nulle part.

Le gouvernement envisage toutefois d'autres solutions concernant cette autoroute, notamment son prolongement jusqu'au-delà de Papineau, avec l'élargissement de la rue Notre-Dame, de façon à créer une sorte de voie rapide riveraine du

Saint-Laurent en direction de l'est de Montréal.

Le rapport qui sera soumis à la mi-août au gouvernement par le Comité de transport suggérerait également la mise en chantier, dans les plus brefs délais, du réseau express de la rive nord, mieux connu sous le nom de REM.

Des modifications majeures seraient toutefois apportées au plan original. Ainsi le REM ne desservirait plus Mirabel, du moins dans l'immédiat, mais s'arrêterait à la hauteur de Sainte-Thérèse. De plus la partie souterraine du réseau (depuis

Jean-Talon jusqu'à Laval) serait abandonnée ou du moins reportée à plus tard.

Le nouveau projet permettrait une économie de plusieurs millions de dollars. L'argent serait reparté ailleurs, notamment dans le transport en commun.

Rappelons que les recommandations globales du Comité sur le transport de Montréal qui seront soumises au gouvernement toucheront l'ensemble du développement routier et impliqueront des investissements à court et à moyen terme de l'ordre de \$6 milliards.

La CECO étudiera de "nouvelles facettes" du crime organisé

Les membres de la Commission d'enquête sur le crime orga-



Le juge Denys Dionne

nisé poursuivent actuellement une série de rencontres avec des policiers pour préciser les sujets qui seront abordés au cours des audiences des prochains mois.

Le président de la CECO, le juge Denys Dionne, a déclaré hier à LA PRESSE que ces audiences permettront d'étudier "de nouvelles facettes" du crime organisé et non pas seulement, comme ce fut le cas au début de l'année, de se pencher sur les finances de la mafia.

Le calendrier de travail sera établi au cours des prochains jours.

Le ministre de la Justice du Québec, Me Marc-André Bédard, a annoncé la semaine dernière que le mandat de la CECO était prolongé jusqu'au 31 décembre 1977 afin que la commission "puisse étudier d'autres dossiers qui exigent une action immédiate".

Par ailleurs, c'est aujourd'hui que la CECO remettait à Me Bédard le rapport qui a été rédigé à la suite des audiences de janvier, février et mars derniers, audiences qui ont porté essentiellement sur les activités de William O'Brien.

Trouvé à Lorraine le printemps dernier Le Stradivarius sera remis au Musée d'art contemporain

Le fameux Stradivarius dont les pièces ont été trouvées sur une pelouse de Lorraine, à la fonte des dernières neiges, sera assemblé par un luthier montréalais, le frère Thibault, du Mont Saint-Louis.

Le précieux instrument, dont plusieurs intéressés s'étaient disputé la propriété dès qu'on a su qu'il était marqué Stradivarius, avait été examiné, peu après sa découverte, par le frère Thibault,

qui avait déclaré que plusieurs caractéristiques lui laissaient croire à l'authenticité du violon.

Une fois reconstitué, l'instrument sera remis au Musée d'art contemporain, à la Cité du Havre, à moins que le véritable propriétaire ne soit connu d'ici quelques semaines. Tous ceux qui jusqu'ici ont prétendu à sa propriété n'ont pu d'aucune façon en établir la preuve.

Pourquoi ne pas louer?

\$299
par mois



No de stock 84-066
(en salle d'exposition)

LINCOLN
VERSAILLES
1977

AGRÉABLEMENT ÉQUIPÉE



- Location du type financement pour 36 mois
- Millage sans limite
- \$250 non remboursable d'acompte

Lantheier & Lalonde
location liée

5300 est, SHERBROOKE

253-2111

Jim
Thomas
Robert
Lemieux

**FIDUCIE
PRÊT ET REVENU**

Siège régional,
225, rue St-Jacques,
Montréal, Qué.
Appelez-nous,
288-1221

Institution inscrite à la Régie de
l'assurance-dépôt du Québec

9 1/4 %*

*Taux sujet à confirmation

DÉPÔT GARANTI DE 5 ANS

Minimum \$500.00

Intérêts payés annuellement

ON A INTÉRÊT À MIEUX SE CONNAÎTRE

éditorial

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administration

la presse

ROGER LEMELIN
président et éditeur

JEAN SISTO éditeur adjoint

YVON DUBOIS directeur de l'information
ALBERT TREMBLAY secrétaire de la rédaction
MARCEL ADAM éditeur adjoint en chef

Dans les Transports, on va nulle part

Une véritable politique des transports, ça ne semble pas être pour demain. Même si Montréal commence à en avoir terriblement besoin, même si tout le Québec en profiterait grandement. Il semble que l'actuel ministre des Transports ne sera pas plus efficace que ses prédécesseurs.

Car les nouvelles concernant les transports semblent nous indiquer, depuis quelques jours, que le ministre Lucien Lessard a décidé de continuer à mettre bout à bout les éléments de politique à court terme dont nous souffrons depuis trop longtemps. Ce qui signifie que la situation devient de jour en jour plus grave et plus illogique.

Prenons, par exemple, la question de l'autoroute est-ouest. M. Lessard a annoncé, en fin de semaine, qu'il songeait à la continuer jusqu'au pont Jacques-Cartier. Voyez le résultat: ce pont qui est toujours en réparation et excessivement encombré, même quand on ne le répare pas, recevra un nouveau surplus de circulation.

Bien sûr, on remédie ainsi, en apparence, au problème causé par la fin de l'autoroute à la rue Sanguinet. Mais on ne fait que reculer le problème d'un mille environ. On l'aggrave en le reculant. Car cette autoroute, qu'on le veuille ou non, n'a de sens que dans sa relation avec le

pont-tunnel Lafontaine. Tant que ces deux tronçons de la Transcanadienne ne seront pas reliés, les camions continueront de bloquer le boulevard Métropolitain, de refuser l'autoroute du bas de la ville et de contredire la logique de la circulation automobile qui doit éviter la ville de Montréal.

Ce ne sont finalement que des raisons de sentiment politique qui empêchent le gouvernement de continuer une autoroute dont tout le monde a admis le mauvais tracé mais également l'illogisme actuel.

Même le ministre semble reconnaître cet état de fait. Mais ce n'est pas la solution qu'il propose qui y changera quelque chose.

Un réseau de transport rapide autour de Montréal prend parfois l'apparence d'une concession faite aux automobilistes bourgeois au profit des usagers de transports en commun. D'abord, c'est faux parce que les deux catégories de voyageurs utilisent les mêmes routes. Mais surtout, on oublie que les routes rapides jouent un rôle important dans le transport commercial et dans le développement économique d'une région. Il y a présentement, à Montréal comme ailleurs au Québec, des secteurs industriels qui se meurent. Il faudra bien penser un jour à soutenir ceux qui survivent. Une

politique de réseaux routiers fait partie d'une bonne politique économique.

En plus, de l'autre côté de la ville, le problème est aussi grave. L'autoroute 13, celle qui doit relier Montréal à Mirabel et servir à développer cette région de l'aéroport international, autoroute à trois voies doubles, s'arrête tout simplement et bêtement dans le champ à cinq ou six milles de son point d'arrivée.

C'est une raison, parmi d'autres, c'est sûr, pour laquelle Mirabel prend de plus en plus l'allure d'un désastre. Certains chiffres publiés par The Gazette, hier, prouvaient qu'on y emploie une personne pour deux voyageurs, comparativement à une pour cinq à Dorval et une pour 20 à Chicago. On ne sait pas comment utiliser Mirabel. Même qu'il paraît, nous dit cette fois Le Devoir, que le service de transport rapide qui doit apparaître un jour entre Montréal et sa rive nord ne comprendra pas Mirabel. Alors là, il faudra conclure qu'on ne veut pas utiliser Mirabel.

On se dit, de l'extérieur, qu'il ne peut y avoir que des motifs politiques pour engendrer tant d'illogisme. Car, en fin de compte, il ne peut y avoir qu'une politique de batailles à finir ou de vengeance à assouvir pour s'obstiner à cons-

tamment se contredire dans des projets qui n'ont jamais de fin.

C'est Québec face à Ottawa, le gouvernement face à l'opposition, le parti face à son programme. Alors on va nulle part.

C'est Montréal qui perd le plus dans ce combat. Il y a longtemps que Québec aurait dû lever son moratoire sur la construction du métro, à l'heure où le chômage atteint des sommets. Mais le métro, c'est encore une question de transport. Et la tradition d'improvisation s'impose.

Il y a longtemps que le gouvernement de Québec aurait dû parvenir à une entente avec les grands transporteurs, comme le Canadien National, le Canadien Pacifique et le réseau Voyageur, pour coordonner le service de banlieue autour de Montréal, comme cela se fait avec succès à Toronto. Mais encore là, dans les questions de transport, c'est là où l'on bouge le moins et le moins vite.

S'il est vrai que le gouvernement croit avoir trouvé une solution en reliant l'autoroute est-ouest au pont Jacques-Cartier, en isolant Mirabel et en accordant des bouts de permission pour le métro, on a fini de marquer le pas: on recule.

Jean-Guy DUBUC

bloc-notes

Règlement ou déceptions à Genève?

Le voyage du secrétaire d'Etat Cyrus Vance au Proche-Orient marque le début des démarches concrètes qu'il faudra sans doute multiplier si l'on veut qu'il y ait réouverture, à l'automne, de la conférence de Genève: une rencontre qui, espère-t-on, réussira à rétablir la paix et des relations normales entre les pays arabes et Israël.

Les Etats-Unis et les pays arabes les plus directement impliqués dans cet épineux problème ont donné maintes preuves qu'ils désiraient ardemment cette reprise des contacts; aussi se pourrait-il qu'effectivement un certain nombre d'intéressés réussissent à se retrouver dans la capitale suisse en octobre, ce qui ne veut pas dire qu'on s'achemine pour autant vers un règlement.

L'optimisme ne semble guère possible, car plus on se penche sur le différend israélo-arabe, plus on se demande s'il ne s'agit pas, en définitive, d'un problème insoluble, et ce, même si les pays arabes, à l'instigation de l'Egypte, ont considérablement modifié leur attitude à l'égard d'Israël ces dernières années. En se faisant plus conciliante, l'attitude arabe a certes contribué à arrondir les coins, mais ses effets bénéfiques se trouvent neutralisés par la pomme de discorde que représente un troisième élément dans le conflit: la diaspora palestinienne.

Donc, la réouverture de la conférence pourrait bien avoir lieu, attendu que les présidents Sadate, d'Egypte, et Carter, des Etats-Unis, y tiennent mordicus. Le président américain se fait pressant parce que, conformément à sa propension à l'optimisme, il croit en un règlement prochain:

règlement qui éliminerait le risque d'un nouvel embargo sur le pétrole, ou pis, un nouveau conflit armé.

Quant au président égyptien, il a besoin d'un règlement s'il tient à conserver son leadership au sein du monde arabe. Un analyste du New York Times décrivait récemment sa position. Voici un homme, écrivait-il en substance, qui s'est fait l'apôtre de ce qu'on peut appeler une "American Connection". Il a fait comprendre aux pays arabes directement impliqués dans le conflit (la Syrie et la Jordanie) que ce n'est que par un rapprochement avec les Etats-Unis — rapprochement effectué sous l'égide de l'Arabie Saoudite — qu'il sera possible d'assurer le mieux-être de tous au Proche-Orient.

Les pays arabes concernés ont fait confiance à M. Sadate; aussi ce dernier éprouve-t-il maintenant un pressant besoin d'obtenir un règlement afin de prouver à ses collègues qu'il avait raison de leur prêcher la modération.

Hélas, les fruits de cette modération paraissent lents à venir. Qu'à cela ne tienne toutefois, l'Egypte, la Syrie et la Jordanie croient désormais à la collaboration indéfectible de Washington, et cette conviction s'appuie sur maintes preuves fournies par le président Carter lui-même.

On sait que le président américain joue tout son prestige en vue d'obtenir aussi un règlement au Proche-Orient. Il a inspiré de grands espoirs aux Arabes, suscitant, par le fait même, de la méfiance, et même de la colère, en Israël. Il n'a eu que des paroles d'encouragement pour accueillir à Washington le président Sadate lui-même, le roi Hussein de Jor-

danie, le président Assad de Syrie et le prince Fahd d'Arabie Saoudite. En revanche, il a multiplié les déclarations défavorables aux vues de l'Etat juif, se demandant, par exemple, si Israël avait vraiment des droits sur Jérusalem et sur le Golan. Il a exprimé l'avis que les forces israéliennes devraient se retirer de tous les territoires investis lors de la guerre des Six jours. Il a prôné la création d'un foyer national palestinien en Cisjordanie et dans la bande de Gaza. Il a annulé une livraison de bombes promise à Israël par l'administration Ford. Il a même parlé de réparations à verser aux Palestiniens déplacés: une demande que les Arabes eux-mêmes n'ont jamais cru devoir faire.

A la lumière de tout ceci, on se rend compte sans peine que Washington n'aura pas la partie facile si jamais M. Vance réussit à provoquer la réouverture de la conférence de Genève. Les pays arabes exigent des retraits que les Israéliens refusent d'effectuer; les Israéliens ont des exigences que les Arabes trouvent inacceptables. Les Palestiniens refusent toujours de reconnaître Israël et, de tous côtés, on compte sur les Etats-Unis pour arranger les choses, le président Carter ayant donné des assurances à droite et à gauche.

Les Etats-Unis auront vraisemblablement à subir une pénible mise en contradiction avec eux-mêmes à Genève. La réouverture de la conférence risque, en conséquence, non seulement de ne pas apporter de règlement, mais même de se solder par des déceptions amères et fort lourdes de conséquences.

Jean PELLERIN



Droits réservés

La fusion dont rêve M. Biron

Selon M. Rodrigue Biron, chef de l'Union nationale, il est normal de présumer que les partis d'opposition à l'Assemblée nationale feront front commun lors du référendum sur l'indépendance et qu'ils seront amenés, par voie de conséquence, à se fusionner lors des prochaines élections provinciales.

Sur le premier point, on le suit assez facilement. Il y a probablement lieu de s'attendre, en effet, à ce que tous ces groupements politiques oublient ce qui les divise pour mener une seule et unique bataille quand viendra le moment du référendum. Il y va de leur intérêt, et de toute façon, c'est un point sur lequel ils ne différencient pas d'avis au départ.

Avec M. Biron, on a droit de prévoir aussi que ce front commun contre l'indépendance sera fructueux. Mais, de là à penser avec lui que ce succès incitera les formations en question à transformer ce front commun en fusion aux élections générales qui suivront, il y a une marge qu'il franchit, semble-t-il, trop allègrement. Que des groupuscules comme

le Crédit social et le Parti national populaire soient prêts à envisager de se fondre dans une entité nouvelle, la chose se conçoit sans trop de difficulté. Le premier n'a cessé de perdre du terrain en ces dernières années, tandis que le deuxième n'a pas plus de racines qu'il n'a d'avenir. Mais il en va bien différemment des libéraux qui, hier encore, détenaient le pouvoir à Québec.

La fusion des libéraux et de l'Union nationale signifierait la mort de l'un ou l'autre de ces partis. Car le plus fort façonnerait la nouvelle formation à son image et l'autre, petit à petit, serait appelé à s'estomper. De toute façon, il est rare, quand on veut défaire une fusion, que les parties composantes en sortent toutes avec la vigueur qu'elles avaient à leur entrée.

M. Biron, évidemment, estime, en se basant sur de récents sondages, que son parti serait le plus fort dans une telle éventualité, et, donc, le gagnant. C'est ce qui l'amène à souhaiter que cette fusion se réalise. Mais, outre que la situation pourrait bien changer,

une fois que les libéraux se seront donné un nouveau chef permanent, il n'est pas dit que ces derniers voudront se lancer dans pareille aventure. Il ne faudrait tout de même pas oublier qu'ils demeurent le parti le plus important après celui qui est au pouvoir, qu'ils constituent toujours l'Opposition officielle.

Aussi, en supposant que le front commun réussisse à faire pencher le référendum dans le sens du «non», la logique n'implique pas qu'on passe nécessairement à la fusion. On pourrait tout simplement continuer cette alliance sous une autre forme, notamment sous la forme d'un pacte de non-agression en vertu duquel le candidat de telle formation ferait la lutte au candidat du PQ dans tel comté sans avoir à faire face en même temps à d'autres candidats de la coalition. On se partagerait les comtés, et ce partage tiendrait compte de la vigueur relative de chacun des partis d'opposition. Surtout, chacun de ces partis garderait son identité.

M. Biron veut brûler les étapes.

Vincent PRINCE

Dans la presse anglophone

Le syndrome Ottawa...

M. René Lévesque et son Parti québécois doivent parfois sentir qu'ils sont vaincus par le nombre. Pendant que son parti représente le seul groupe important qui prône le séparatisme, il existe maintenant au moins 70 mouvements au Canada qui prônent l'unité nationale, en plus de sondages, de conférences, de programmes gouvernementaux et non gouvernementaux, de visites interprovinciales, d'articles et, oui, d'éditoriaux en nombre suffisant pour étouffer. Le séparatisme, comme Watergate, devient une industrie qui prend de l'ampleur.

Et on ne mentionne pas le déluge de commentaires de spécialistes improvisés sur le Québec qui ne sont jamais allés dans cette province, en plus de n'avoir jamais lu l'histoire du Québec...

Les contribuables vont peut-être lancer leur propre mouvement de séparation d'Ottawa, s'ils se rendent compte de ce que le gouvernement fédéral a dépensé pour son programme de bilinguisme dans la fonction

publique (en grande partie un échec lamentable et mal fait) ou ce qu'il va dépenser dans l'avenir. Le dernier effort en ce sens, qui fait partie du syndrome Ottawa, est un groupe de conseillers dirigés par l'ancien ministre ontarien John Roberts et l'ancien chef de la CLI, Jean-Luc Pépin, qui va probablement entreprendre une autre étude trop dispendieuse sur le Québec. Le syndrome Ottawa se décrit le mieux comme étant un tremblement du genou, qui fait que si vous avez un problème que vous ne savez pas aborder, vous dépensez de l'argent. Si cela ne réussit pas, dépensez encore plus d'argent et formez un comité...

Les Canadiens ne devraient pas se fier au gouvernement fédéral comme la principale force pouvant résoudre la situation actuelle au Québec. Ce sont les «feds» qui, en grande partie, nous ont mis dans ce pétrin. La réponse n'est pas ce pétrin. La réponse n'est pas de dépenser plus d'argent pour des études ou des conférences ou de prendre un langage sophistiqué.

La réponse, c'est que les anglophones comprennent com-

ment la situation du 15 novembre dernier au Québec est née et qu'ils se rendent compte que le vote traduisait un désir profond d'une grande partie de l'élite francophone du Québec de créer sa propre enclave française. Les escarmouches de statistiques entre Ottawa et Québec pour déterminer qui retire le plus d'avantages économiques de la Confédération sont aussi inutiles que le bilinguisme de M. Trudeau au Québec. La meilleure solution est de discuter franchement avec le Québec, ce que les Québécois eux-mêmes vont comprendre, au lieu de mal prêcher la bonne volonté et de parler d'un libéralisme creux. Cette façon devrait définir ce que le Canada va faire pour le Québec et ce que le Canada va faire si le Québec se sépare. Mettez tout cela sur un plateau et laissez les gens décider par un référendum national, qui aurait lieu en même temps que le référendum de M. Lévesque sur la séparation. C'est le temps des discours francs et de l'action. (Le 16 juillet).

«The Brockville Recorder and Times»

Mieux que les garderies

Docteur Denis Lazure
Ministre des Affaires sociales
Québec

Monsieur le Ministre,

Le programme d'aide financière 1977 pour les garderies, que je viens de recevoir avec mon "énorme" chèque d'allocation de \$11.81 (quel luxe en 1977), ce programme, dis-je, me donne simplement la nausée.

Parce que moi, j'ai décidé d'élever moi-même les enfants que j'ai portés et mis au monde et je me dis que les "parkings" (ou garderies, appelez-les comme vous voulez) les plus scientifiquement équipés et les plus professionnellement administrés ne remplaceront jamais les soins et l'amour d'une mère. Qu'en pensez-vous, Docteur? Je suis pour l'égalité de l'homme et de la femme... jusqu'à un certain point. Mais d'ici à ce que les hommes puissent enfanter, il me semble que chacun devrait assumer ses responsabilités propres.

Les garderies peuvent être utiles dans certains cas, mais une allocation aux mères qui ne travaillent pas à l'extérieur permettrait certainement à beaucoup d'élever elles-mêmes leurs enfants, ce qui, dans la majorité

des cas, est certainement meilleur à ce que peut offrir la meilleure des garderies.

Nous sommes obligés de nous priver alors que d'autres, à côté, mènent une vie plus à l'aise avec des subventions prises à même l'impôt de mon mari. Ne pensez-vous pas qu'il aurait été possible de trouver une formule plus équitable, comme ça existe dans certains pays, c'est-à-dire: l'allocation de salaire unique.

Compte tenu du fait que l'aide aux garderies existe depuis 1974, je devrais donc recevoir un bon chèque d'allocation en retard... C'est le temps ou jamais de prouver que le Parti québécois est plus juste que les autres partis. Que de temps et d'argent dépensés pour la langue... Mais n'oubliez pas une chose: c'est que ventre affamé n'a pas d'oreilles... (ceci en vue de futures élections, ou simplement... de référendum). Pour la première fois en 1976, j'ai voté PQ. Ne me le faites pas regretter.

Madame Lucie

CHAMPAGNE,

(une ex-technicienne en radiologie, maintenant mère à plein temps, de deux enfants)
Saint-Basile-le-Grand

La lettre des religieuses qui disent avoir été brutalisées par la police

LA PRESSE a fait état samedi d'une lettre que les Soeurs de l'Amour infini, de Saint-Jovite, ont fait parvenir au ministre de la Justice, M. Marc-André Bédard, dans laquelle elles accusent des policiers de la CUM d'avoir violenté six d'entre elles le 4 juillet et réclament la tenue d'une enquête. Le responsable de l'opération du 4 juillet étant alors en congé, nous n'avons pu obtenir ses commentaires, mais un préposé aux relations publiques, l'agent Mario D'Arcy, a démenti une partie des accusations. Par ailleurs, au ministère de la Justice, un porte-parole a signalé que la lettre avait été reçue, mais qu'aucune décision n'avait été prise. En voici le texte:

M. Marc-André Bédard

Ministre de la Justice

Québec

Monsieur le Ministre

Il y a quelques jours, nous vous écrivions pour vous informer du fait que deux de nos Soeurs avaient été molestées par la police de Montréal, le 21 juin dernier.

Or, voici que le 4 juillet le fait s'est reproduit mais, cette fois, avec plus de violence de la part des policiers, et non pas contre deux mais contre six religieuses. Ces six religieuses ont été molestées puis incarcérées durant 48 heures (pour deux d'entre elles) et 24 heures (pour les quatre autres) et malgré leur demande, on leur a même refusé le droit de communiquer par téléphone avec leur supérieure ou leur avocat. En effet, M. Lorrain Duguay s'est vu fermer la ligne au nez quand elle a téléphoné au Poste 10 où les Soeurs étaient détenues, et ce n'est qu'après 11 heures d'emprisonnement que la Soeur responsable des six a obtenu l'autorisation de téléphoner à sa supérieure. Il était alors 3 heures du matin!

Voici le plus brièvement possible — car il y en aurait très long à dire — ce qui s'est produit le 4 juillet. Nos Soeurs circulaient paisiblement rue Peel et Ste-Catherine, offrant aux passants un feuillet d'Appel à l'Aide pour la reconstruction de notre Monastère de St-Jovite qui a été presque entièrement détruit par les flammes en juin 1976. Environ une heure s'écoula, puis comme à Ville Mt-Royal le 21 juin, la police s'amena pour arrêter les deux premières religieuses et les obliger à entrer dans l'auto-patrouille. Les Soeurs refusant disant qu'elles ne sont pas des criminelles et ne font rien de mal ou d'illégal. Les policiers ne veulent rien entendre. "Quand on vous dit que vous êtes sous arrestation, disent-ils, ça finit là, il faut entrer dans la voiture." Ils n'avaient cependant ni mandat d'arrestation ni quoi que ce soit pour justifier leur action. Comme les Soeurs refusent toujours, les trois policiers se jettent sur elles, leur tordent les bras, leur mettent les menottes, les bousculent finalement chacune dans une voiture et les amènent. Nous reparlerons plus loin de la façon dont elles furent traitées au Poste 10.

Informée par des témoins de ce qui se passait, la supérieure du couvent de Montréal se rend sur place pour avertir les quatre autres Soeurs (encore en liberté) de laisser immédiatement leur travail. Mais elle arrive trop tard, ou devrais-je dire juste à point?... c'est-à-dire à temps pour assister à la "capture" brutale des quatre Soeurs. Au moment de leur arrestation, deux d'entre elles étaient assises sur un banc du Phillips Square, attendant simplement l'auto qui devait les ramener au couvent. C'est dans ce "flagrant délit" que quatre policiers les saisirent, sans aucune raison. L'une des Soeurs fut jetée violemment sur le trottoir, un policier s'assied sur elle, lui tordit les bras pour lui mettre les menottes, puis la jeta dans une voiture n'importe comment. Cette bagarre insensée terminée, la Soeur se retrouve dans la voiture sans voile, sa mante arrachée; le chapelet qu'elle portait à la ceinture est en mille morceaux.

Pendant ce temps, sa compagne, plus forte et refusant elle aussi d'être arrêtée et amenée sans raison, est traitée avec la dernière brutalité. Pour arriver rapidement à ses fins, un policier lui a sauté à la gorge et l'étoffe ainsi jusqu'à ce que la Soeur soit sur le point de s'évanouir. Elle ne voyait plus, n'entendait plus et eut peine à parler pour un bon bout de temps ensuite. Il y a des témoins de tout cela! Le policier la jeta alors dans la voiture, par-dessus l'autre Soeur, comme du bétail, et arriva au poste, il lui dit: "Si tu résistes encore, je vais t'étouffer de la même manière jusqu'à ce que tu deviennes bleue comme ta mante".

Les deux autres Soeurs, les dernières à être arrêtées, n'eurent pas meilleur sort. L'une d'elles d'ailleurs porte des marques trop évidentes à la figure! Elle fut jetée à plat ventre sur

le trottoir, deux policiers étaient sur elle pour l'immobiliser et lui tordre les bras afin de lui mettre à elle aussi les menottes. Le travail fini, ils se jetèrent à quatre sur l'autre Soeur, la bousculèrent jusqu'à la voiture et lui mirent aussi les menottes, après avoir failli lui casser un bras. Elles arrivèrent au Poste 10 toutes débraillées, sans voile, bousculées comme des animaux.

Quant à la Supérieure et sa compagne qui étaient toutes deux restées sur place dans leur camionnette, la police tenta aussi de les arrêter. "Sortez du véhicule", ordonne la police. — En quel honneur? demande la religieuse. Vous n'avez pas le droit de faire cela. Je reste ici! — "Nous pouvons vous arrêter, vous savez, nous pouvons dire que vous avez un véhicule volé, ou de fausses plaques." Et ils ouvrent la porte de la camionnette, volent deux caméras qui s'y trouvaient et demandent: "Avez-vous des armes?" D'où sortent-ils ces gens-là, on se le demande sérieusement!

Bref, pour contrer l'éminent danger que représentaient six petites Soeurs demandant la charité, une douzaine de policiers, sinon plus, ont été mis en branle et ont dû se "dérouiller" les muscles, comme ils leissent eux-mêmes. La police n'a-t-elle rien d'autre à faire? Et ce sont les contribuables qui paient pour cela!

Au Poste, les policiers, toujours aussi nombreux (12 à 15) s'en sont donnés à cœur joie contre les religieuses. A la responsable qui demandait de téléphoner à sa supérieure, le policier répondit: "Ici ce n'est pas comme dans les films au cinéma; vous n'avez aucun droit, vous ne téléphonez à personne. Vous allez nous donner des informations". Sur le refus de la Soeur, on la jette dans un cachot avec insultes, brusqueries et moqueries.

On procède alors à la fouille... Depuis quand les hommes policiers sont-ils autorisés à fouiller les femmes et à plus forte raison, les religieuses? Les Soeurs ont vivement protesté et résisté. Résultat? Elles ont mangé d'autres coups, notamment une claque en plein visage, des coups de pieds, des prises à la gorge, des menaces du bâton, etc., etc. "Vous n'avez pas le droit de fouiller les femmes", cria l'une des Soeurs. "Vous n'êtes pas des femmes, on-ils répondit, vous êtes des sauvages". Et ils n'en continuaient que de plus belle. Un des policiers, l'air froid, observait tout cela et dit tout à coup: "Moi, je ne les toucherais jamais!" Croyant que celui-là était meilleur que les autres, une religieuse répondit: "Nous l'apprécions beaucoup, Monsieur." Mais le policier s'empressa de corriger la méprise: "Je ne les toucherais jamais, je ne me salerais pas les mains avec cela! On devrait les amener en arrière, là; aller chercher les matrones pour qu'elles leur cassent quelques os". Voilà dans quel esprit ces policiers faisaient leur "devoir".

Pendant que les Soeurs étaient fouillées, il y avait jusqu'à douze policiers présents assistant au spectacle. On arrachait le voile aux Soeurs, ou on le leur mettait sur le visage, on relevait la robe jusque par-dessus la tête et puis on cherchait, au milieu de moqueries, de sacres et de blasphèmes. La façon de s'y prendre variait un peu d'une à l'autre, mais elle était toujours brutale et indécente. Telle Soeur, par exemple, fut bêtement tirée par le cou jusqu'à la salle où elle devait être fouillée. Le travail terminé, le policier la repousse dans sa cellule avec ces gentilles paroles: "D'abord le manteau, et maintenant voici l'animal", dit-il poussant la Soeur! Pour d'autres, on les jetait à moitié à plat ventre contre un comptoir, deux policiers pour retenir chaque bras, deux autres pour tenir chaque jambe. Pendant "l'inspection", un policier tordit durement le bras d'une Soeur pour le seul plaisir de faire mal; la soeur cria un peu. Tout content, le policier s'exclama: "C'est ça, on aime cela vous entendre crier un peu, ça fait du bien!"

Nous vous ferons grâce des autres détails, Monsieur le Mi-

nistre. Ajoutons seulement qu'à tout cela se mêlaient des moqueries et sarcasmes sur la religion.

Par exemple, parce que les Soeurs résistaient, le policier narguait: "Où est donc votre charité chrétienne?" En prenant la photo des Soeurs, ils se moquaient encore: "Faites un beau sourire pour le Christ", etc., etc.

Ou un autre s'approchait comme pour mettre son bras autour du cou d'une Soeur et disait: "On va la photographier ainsi", de sorte que les Soeurs devaient constamment se protéger de ces policiers. Les photos, soit dit en passant, ne suffisaient pas. On prit aussi les empreintes digitales de toutes les Soeurs. Pas de risque à prendre avec les individus dangereux, n'est-ce pas?

Après l'inspection, les Soeurs furent remises dans une cellule commune où elles passèrent la nuit assises sur des bancs. Subitement, à 4 heures du matin, on veut les libérer moyennement signature d'un papier. Les libérer? Bien sûr! à la noirceur, sans témoins, sans journalistes surtout... et que toute l'affaire soit oubliée! Les Soeurs refusèrent de signer n'ayant pu consulter leur avocat et ne sachant à quoi pouvaient les engager ces formalités. La mauvaise foi à laquelle elles étaient confrontées depuis leur arrestation n'était pas de nature à leur inspirer la moindre confiance en ce qu'on leur proposait. Vers le matin, elles furent donc toutes démenagées à la prison Bonsecours en attendant la comparution qui devait avoir lieu dans la matinée, mais elle n'eut lieu en fait qu'à 1:30 hres p.m.; donc 24 heures après l'arrestation.

De quoi furent accusées les six religieuses? Comble de l'absurde, considérant ce qui s'était déroulé dans les 24 heures précédentes, ce sont les Soeurs qui furent accusées de voies de fait sur la personne des policiers et de complicité criminelle contre la police!!! Elles furent également accusées d'avoir demandé la charité... Faut-il même mentionner qu'elles ont toutes plaidé non coupable! (...)

Par l'intermédiaire d'un ami, nous avons appris d'un policier haut-placé que dans toute cette affaire, le Poste 10 avait reçu ses ordres du bureau-chef de Montréal. Est-ce exact? Et le bureau-chef, de qui reçoit-il ses

ordres? Quel complot se cache derrière tout cela? Monsieur le Ministre, nous demandons une enquête et nous nous permettons de solliciter votre intervention afin que ces comportements violents et anormaux de certains policiers prennent fin.

Il semble que la brutalité soit devenue une norme de conduite chez grand nombre de policiers. Le soir de l'arrestation des Soeurs, certains de nos amis se sont tenus au Poste 10. Ils ont été témoins de bien des choses. Un jeune homme venait d'être arrêté pour avoir tenté de tirer sur un policier. On l'amène dans une salle et un policier dit méchamment: "Je vais me défouler!" Il enlève alors sa ceinture (à laquelle était attaché un revolver) et commence à battre le garçon à tours de bras. Celui-ci criait demandant d'arrêter: "C'est assez, j'en ai assez", disait-il. Le policier continua à déverser ainsi sa rage jusqu'à ce que le garçon tombât complètement inanimé. Peu de temps après, la radio annonçait: "Un homme a perdu la vie dans une échauffourée avec la police..." S'agissait-il du même garçon? La question n'est pas indue. Le même soir, un homme ivre, mais pas violent du tout, fut amené au Poste 10. Un policier se mit à le battre lui aussi et dit ensuite en riant: "Je me suis dérouillé!"

Des commentaires?... nous pourrions en faire, mais nous nous laisserons estimer vous-même, Monsieur le Ministre, où en est rendu le respect des droits de l'homme dans notre province. Comment conviendrait-il de qualifier un Etat dans lequel la police peut se permettre ouvertement pareil comportement?... C'est à réfléchir.

Par égard pour les bons policiers — car il y en a de bons! — nous regrettons d'avoir à faire cette dénonciation, mais le mal est trop généralisé pour que nous puissions nous taire. La brutalité de la police de Montréal est devenue, pour ainsi dire, un fait public et c'est pourquoi nous demandons une enquête.

En vous remerciant de votre attention, nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, à nos sentiments les meilleurs.

LES SOEURS APOTRES
DE L'AMOUR INFINI
Soeur Michelle du Coeur
Eucharistique de Jésus,
o.d.m.

Il était une fois...

Il était une fois dans le nord, plus précisément à Saint-Michel-des-Saints, huit femmes savantes qui décidèrent, par un beau matin ensoleillé, que leur petit coin de pays était trop beau, trop pur, trop naturel, trop sauvage et pas assez rentable. Elles concurent en leurs seins, voulant sans doute justifier et illustrer leur appartenance à St-Michel-des-Saints, un projet pour combattre le chômage chronique qui affligait leur pays, ignorant tout, ces mignonnes, des conséquences tragiques et funestes de leur geste. Ingénues comme tout, elles crièrent à tue-tête, qu'il fallait industrialiser la région et la commercialiser: "Que St-Michel revive", était leur mot d'ordre. Elles en avaient assez de ces lacs et rivières aux eaux si limpides, de ces forêts si sauvages, de cet air si pur qui leur emplissait les pommons au point de les halluciner. Non, tout cela ne rapportait rien et il fallait que ça change. Elles réclamèrent du maire, puis du député et de toutes les autorités possibles et impossibles qu'on intervint pour guérir cette plaie béante en leur cerveau, ce mal imaginaire, le chômage de leurs maris qu'elles se voyaient trop souvent forcées de garder à la maison et d'occuper leurs loisirs (Quelle triste besogne, regimbaient-elles toujours en leurs seins.)

A force de crier, de chahuter, de parader, de contester même, on les entendit en haut lieu, on les écouta et on décida qu'il fallait faire quelque chose pour redonner à ce petit village une prospérité économique nouvelle avec une allure plus moderne, des cheminées hautes comme le

ciel, crachant moult odeurs et fumées comme à la grande ville et où il ferait bon aux hommes de travailler et de respirer à plein pommoune le silicone et d'heureuses poussières de toutes sortes, signes certains d'une très grande prospérité... St-Michel-des-Saints devait devenir avec l'affluence d'un grand nombre de touristes, tapageurs et sans respect pour l'environnement, un grand centre de camping ultra-moderne et bien organisé, qui rapporterait de l'argent. Oui, tout cela serait merveilleux et l'on rêvait à cette idée fauleuse de voir surgir et flotter au-dessus des forêts saccagées et disparues, le brouillard et le crachin si caractéristique d'une ville moderne, de sentir la bonne odeur d'une rivière ou d'un lac pollué, pavés de cannettes de bière et d'éclats de verre. Oui, tout cela manquait grandement à la région... Ah! qu'il serait bon, rêvaient ces saintes femmes, de vivre en un tel lieu; il y aurait de l'avenir pour les enfants et on pourrait vivre à l'aise, avoir des autos, des tentes-roulottes comme les gens de la ville et aller nous aussi nous divertir à la campagne et faire du camping, pour retrouver le contact avec la nature sauvage si bonne pour la santé...

Bonnes gens de St-Michel, songez-y deux fois, avant de souhaiter de tels changements qui vous apporteraient des maux, à mon avis, bien plus grands que le chômage et vous regretteriez sûrement votre petit village si pittoresque et attachant, où il fait bon de vivre à l'année longue.

Hughes DESAULNIERS
Montréal

Prise de conscience

Le remous politique dans lequel nous vivons depuis quelques mois est en voie de produire les effets souhaités depuis longtemps par ceux qui déplorait l'apathie de la majorité devant la politique avec un grand "P".

Depuis toujours, sous le prétexte que quel que soit le parti au pouvoir c'était du pareil au même, la majorité de la population laissait entre les mains d'une poignée "d'organismes politiques" la manipulation de l'opinion publique préparatoire à l'élection.

Ce qui ajoutait à la gravité de l'omission, c'était le refus de participation sur tous les plans de l'administration publique de la part d'hommes intègres et de prestige, de peur d'être éclaboussés par tout ce qui s'appelle politiciaille.

Ceci est en voie de changement. Dans tous les milieux on

décèle maintenant un vif intérêt, sinon une inquiétude devant nos problèmes politiques, et déjà l'on peut prévoir un record de participation lorsque viendra le temps de répondre aux questions importantes qui agitent la vie politique de notre province et notre pays.

Il suffit d'écouter les discussions entre hommes d'affaires et professionnels pour espérer qu'un bon nombre acceptera de sortir de leur bureau, de leur entreprise pour participer activement à la vie politique et remettre à la société une partie des avantages qu'ils en ont reçus.

Ce résultat sera peut-être un des effets les plus positifs du bouleversement. En tout cas, souhaitons le, nous en avons besoin.

Fernand Ladouceur,
C.D.'A.A.

N.D.L.R. LA PRESSE publie avec plaisir les opinions personnelles de ses lecteurs sur des questions d'intérêt général. Chaque lettre doit être signée de la main de son auteur, qui en assume alors l'entière responsabilité. L'auteur doit en outre inscrire en lettres moulées son nom et son adresse au complet, ainsi que son numéro de téléphone au cas où il nous serait nécessaire de communiquer avec lui. Vu l'abondance du courrier, LA PRESSE ne peut s'engager à publier toutes les lettres ni à justifier au téléphone ou par écrit chaque non-publication. Elle se réserve aussi le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible. Autant que possible, prière d'écrire à la machine, à double interligne. Adressez vos lettres comme suit: «Lettre des lecteurs» Service de l'édition, LA PRESSE, C.P. 4200, succursale Place d'Armes, Montréal, Qué.

COMBATTEZ LA CRISE DE L'ÉNERGIE
ÉPARGNEZ 25% JUSQU'À SUR CHAUFFAGE, PEINTURE ET ENTRETIEN

AUGMENTEZ LA VALEUR DE REVENTE DE VOTRE RÉSIDENCE ET PROTEGEZ-VOUS CONTRE LA MONTÉE DES PRIX ET UNE ÉVENTUELLE RARETÉ DE CARBURANT. FAITES INSTALLER LES NOUVEAUX MODÈLES 1977 DE WM. MORRIS

TERMES FACILES — PAYEZ DANS 90 JOURS
SANS INTERET NI FRAIS D'ADMINISTRATION

FENÊTRES • PORTES •
FENÊTRES • COULISSANTES •

VERRE TREMPÉ

FENÊTRES D'ALUMINIUM ÉTÉ — HIVER MODÈLE 1977 EN 6 COULEURS FINI ÉMAIL CUIT

VISITEZ NOTRE NOUVELLE SALLE D'EXPOSITION

GARANTIE MORRIS depuis plus de 52 ans ... 5 ans contre matériel défectueux

FENÊTRES COULISSANTES CHOIX DE 6 COULEURS FINI ÉMAIL CUIT

Payez en 90 jours, pas d'intérêt ni frais d'administration.

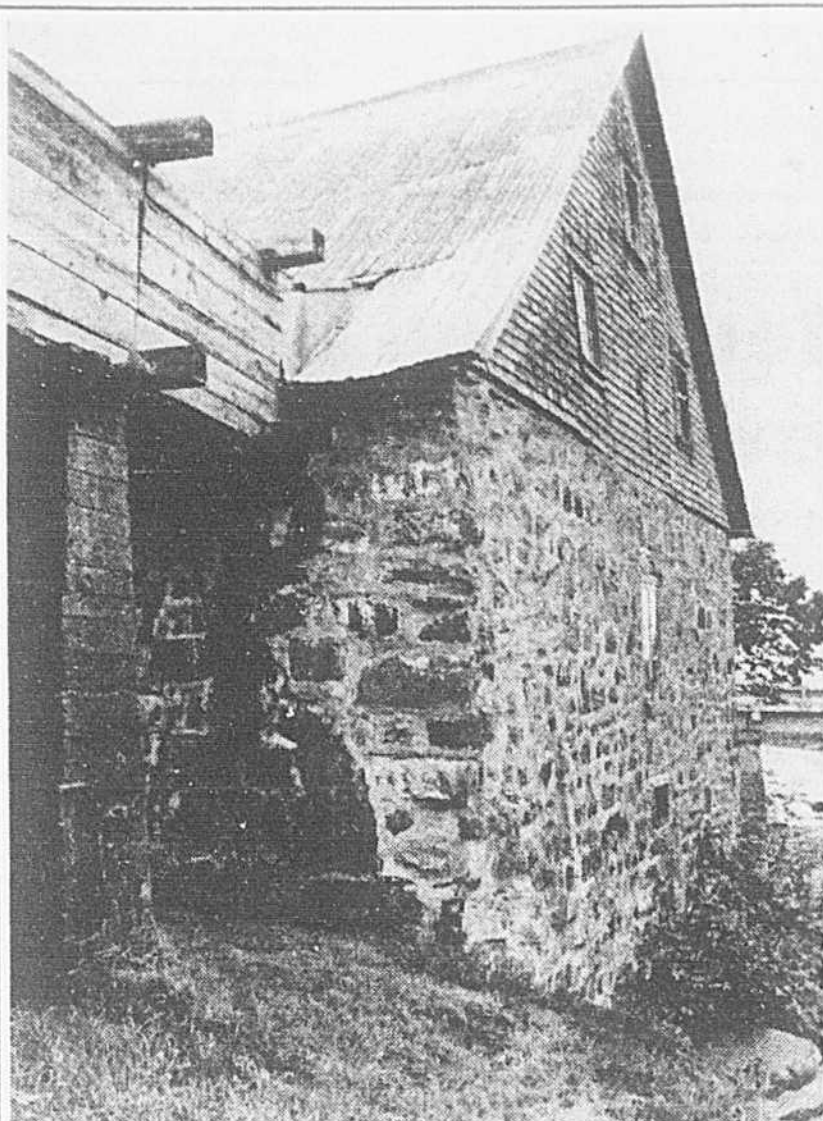
WM MORRIS & FILS LITEE
LE PLUS GRAND NOM DANS LE DOMAINE DES PORTES ET FENÊTRES

ESTIMATION GRATUITE 382-6811

737-1960
SOIRS, fêtes et fins de semaine

SUCCESSALE DE QUÉBEC
263, rue Saint-Paul, Québec, Tél.: 692-2127

NE PAS CONFONDRE AVEC LES IMITATEURS
Anciennement sur Côte-de-Liesse. Maintenant à un seul endroit.
9162, boul. Saint-Laurent
3 rues au nord du boul. Métropolitain



Le "moulin banal" du village des Aulnaies qui tourne toujours, quand il y a des moulées à mélanger.

(Photo Jean-Yves Létourneau, LA PRESSE)

MANOIRS

SUITE DE LA PAGE A1

be: la grande salle avec une cheminée de six pieds de largeur, l'escalier sinueux qui a dû voir descendre tant de belles dames quand, dans les traditions d'un monde qui fut celui de nos ancêtres, on se recevait, on dansait, on se pavanait, on s'amusait au moins six mois de l'année sur douze.

Au fond, on retrouve la grande cuisine avec son âtre. Aux étages supérieurs, les chambres à lucarnes qui donnent sur le quai et le fleuve et d'où on pouvait voir arriver les bateaux de pêche et de marchandise. On passe à travers les pièces en essayant d'oublier la vitre cassée, la rampe d'escalier manquante — qui était encore là l'an dernier — avec laquelle on a dû faire un feu dans la cheminée et les graffitis obscènes que quelque "squatter" a laissés, au mur, en souvenir. "C'est la Société des monuments historiques qui devrait faire quelque chose, dit le constable, à moins que ce ne soit le photographe. C'est un péché de laisser aller ces poutres-là, elles ont 4" x 12", et ces belles grosses pierres. Ça fait partie de nous autres. Un beau jour, cette place va être brûlée parce qu'un imbécile aura décidé de venir y prendre une brosse. Et, quand on est policier, on ne peut pas être partout ou il y a des pique-niqueurs et des vandales.

Deux manoirs à vocation différente

A quelques milles du Manoir Dénéchaud, classé, malgré ses malheurs, parmi les belles maisons de la province, une surprise attend le touriste pas pressé. C'est à Montmagny que deux manoirs ayant appartenu à des petits-fils de Louis Hébert, les manoirs Couillard de l'Espinay et Couillard-Dupuis sont devenus, le second, construit en 1764, centre culturel et artisanal et le premier, une auberge qui porte le nom Des Erables, à cause des arbres qui ornent le terrain. Les propriétaires actuels, les Renaud Cyr, ont essayé de garder ou de redonner le caractère d'authenticité et de bon goût à la maison de dix chambres. Rien n'a été changé dans le manoir qui devient au cours des ans une des auberges favorites des artistes et esthètes qui aiment bon gîte et bonne table.

Les grandes pièces ont encore leur plafond orné de frises et de lustres; les hautes fenêtres sont drapées de velours, les boiserie décapées et passées à la cire d'abeille sont de cèdre, de pin, d'orme; les tapis des deux grandes pièces principales sont d'authentiques Aubusson. Et les murs vieux de 200 ans, qui ont connu depuis les Couillard plusieurs propriétaires, gardent, peut-être à cause d'un de ceux-là qui s'appelaient Lord Patton, un relent de la vieille Angleterre et de sa vie confortable.

Tout le long du fleuve, la porte principale résolument tournée vers le fleuve pour mieux voir les bateaux et leur trafic, on rencontrera d'autres manoirs. Leurs noms sont parfois pompeux et on les confond avec les maisons avoisinantes dont le style est aussi classique.

Si on a le temps, on peut, par exemple, retrouver le Manoir Lemoine, à l'Ile-aux-Grues — pourvu que la marée soit bonne —, le Manoir Gamache, du Cap Saint-Ignace, le Manoir Debois, de Rivière-Ouelle, le merveilleux

Manoir de Saint-Roch-des-Aulnaies. Et photographier le four à pain, dernier vestige du Manoir Aubert-de-Gaspé. Ou retrouver le Manoir Taché de Kamouraska avec ses grandes galeries, le long d'une route qu'on ne fera plus jamais sans revivre les amours immortalisés par Anne Hébert d'Elizabeth d'Aulnières, sous les traits de Geneviève Bujold.

Un moulin sous la pluie

Le soleil de fin d'après-midi est disparu et les paysages se succèdent dans le Bas-du-Fleuve à travers une petite brume fraîche. En pays de terre et de mer, il ne fait pas toujours soleil. On se fie un peu sur la lune et celle-ci n'est pas clémente. Mais à Trois-Saumons, on découvre au détour d'une route un moulin, un vrai, qui a appartenu à la Seigneurie Aubert de Gaspé. Un écriteau l'annonce: Moulin banal. Sur les lieux, son propriétaire actuel a des histoires à raconter, comme celle de sa mère qui a eu deux maris. Ce qui n'a pas rendu M. Edmond Hudon, sexagénaire célibataire, plus réceptif à la condition conjugale pour autant. Tout en faisant visiter son moulin, il raconte qu'au temps de Philippe Aubert de Gaspé, sa mère avait d'abord épousé un Bourgault puis, devenue veuve, elle avait pris en secondes noces un Hudon, de Saint-Pacôme, parce qu'il était beau garçon d'abord et bon meunier après. Elle a été, semble-t-il, heureuse en affaires et en amour. Ce qui n'a pas empêché le fils aîné du deuxième lit de boudier le mariage. "J'aime mon métier de meunier", dit M. Edmond Hudon, et cette phrase semble résumer sa vie et sa carrière.

De son moulin qui marche encore et qui garde la vieille appellation de "Moulin banal" parce qu'au temps du seigneur, il était convenu que tous les gens pouvaient s'en prévaloir, il fera visiter tous les recoins, avec sa machinerie vieille ou moins vieille. Longtemps, dans le moulin des Hudon, on a moulu la farine, on a cardé la laine. Maintenant, on fait de la moulée balancée pour les animaux avec les herbes et les fourrages qu'apportent les cultivateurs du voisinage.

Ça craque de partout dans le moulin, par cette pluie fine d'après-midi. Des oiseaux piaillent dans les murs où ils ont fait leurs nids; le bruit de l'eau coulant à plein torrent sous le moulin entonne parfois les voix humaines, les planches de l'escalier dont, par sécurité, on a tourné les marches à l'envers — l'usage des ans les ayant arrondies — craquent sous les talons. L'endroit est beau. M. Hudon le sait. "Je suis habitué à de la visite comme vous autres. J'ai été à la télévision, nous dit-il d'un ton de quelqu'un qui en a vu d'autres. Ils ont filmé ici pendant toute une journée. Mais ce jour-là, le moulin marchait."

Aujourd'hui, le moulin ne marche pas, peut-être n'y a-t-il pas de moulée à mélanger. Récemment, on a peinturé un vieil engrenage. Ou peut-être une "moulange". Ou peut-être un "shaft". On ne sait trop. Mais tel qu'il est, le vieux moulin sent encore le travail, et la moulée, et l'amour. Et la farine, bien sûr.

JOHNSON

SUITE DE LA PAGE A1

leurs c'est avant tout à cause de la vétusté de l'équipement dans certaines usines qui ne l'ont pas renouvelé depuis le début du siècle. A la General Motors de Sainte-Thérèse — où ils ont eu des conflits de travail aussi — on produit à 114% et c'est la septième usine la plus productive de cette compagnie à travers le monde".

M. Johnson expliquait également son rôle de ministre du Travail comme étant celui d'un supermédiateur responsable d'établir un dialogue continu entre les leaders syndicaux et le Conseil du patronat, mais il affirme ne pas se faire d'illusions sur les résultats qu'il pourra obtenir. "Au lendemain de ma nomination j'ai convoqué les représentants des centrales syndicales et ceux du Conseil du patronat. J'ai rencontré tout le monde sauf les gens de la CEQ, mais je ne me fais pas d'illusions..."

Le Code du travail

Les amendements proposés au Code du travail par le projet de loi 45 sont entre autres la formule Rand obligatoire, l'interdiction d'embaucher des briseurs de grève (ou employés temporaires), l'obligation pour l'employeur de réembaucher tous les syndiqués qui ont été touchés par une grève ou un lock-out, et l'intervention du gouvernement pour fixer les normes d'une première convention collective quand les deux parties n'arrivent pas à s'entendre, dans un délai raisonnable.

Pendant l'émission, M. Johnson a été fustigé par certaines personnes qui considèrent ces amendements comme "mortels" pour les petite et moyenne entreprises.

Nyerere à Ottawa

OTTAWA (PC) — Le président de la Tanzanie, M. Julius Nyerere, est arrivé, hier soir, à Ottawa. Au cours de sa courte visite, M. Nyerere aura de longs entretiens avec le premier ministre Trudeau.

LA LOI ANTI-SCABS



Le ministre de la Justice demande au juge André Fabien de ne pas siéger avant la fin de l'enquête

Le ministre de la Justice, Marc-André Bédard, a demandé au juge en chef de la Cour des sessions, André Fabien, de ne pas reprendre ses fonctions pour le moment, et de prolonger son congé sans solde, qui avait débuté au début de juin.

Le quotidien LE DEVOIR révèle en effet que le ministre a dû faire parvenir un télégramme en ce sens au juge après que celui-ci, rompant une entente avec M. Bédard, eut décidé de reprendre ses fonctions.

C'est avec surprise que Québec avait appris que le juge retournerait au travail même avant que la Sûreté du Québec ne dépose son rapport à son sujet.

Le juge avait d'abord demandé d'être mis en congé sans solde

pour ne pas gêner le travail des enquêteurs de la SQ.

Une enquête avait été ouverte en janvier dernier, à la suite du témoignage à huis clos de l'avocat Alfred Chevalier devant la Commission d'enquête sur le crime organisé. Me Chevalier aurait alors saisi la CECO de pratiques présumément répréhensibles auxquelles le juge se serait adonné.

De son côté, le juge Fabien a toujours déclaré qu'il ne s'agissait là que d'une vengeance personnelle et qu'il n'avait rien à se reprocher.

Le juge s'était également mis à la disposition des enquêteurs, mais selon certaines informations, lorsque ceux-ci l'ont interrogé, il les a envoyés à son avocat.

Un rapport préliminaire a déjà été envoyé au ministre de la Justice et c'est après en avoir pris connaissance que le ministre aurait décidé d'envoyer un télégramme au juge Fabien.

Le rapport final de la SQ est attendu pour le milieu du mois. Entre-temps, le ministre et ses principaux collaborateurs sont avares de commentaires.

Selon certaines sources, Me Chevalier a fait parvenir une lettre à M. Bédard il y a une dizaine de jours, lui demandant d'instituer une enquête en bonne et due forme sur certains faits mentionnés dans le rapport préliminaire.

Plusieurs membres du cabinet, le premier ministre, ainsi que le directeur de la SQ en auraient reçu une copie.

N'ATTENDEZ PLUS!!! VENEZ VISITER LA PLUS VASTE SALLE D'EXPOSITION DU QUÉBEC

PLUS DE 50 MODÈLES DE

CUISINES

EN MONTRE DANS NOTRE
SALLE D'EXPOSITION

DES SALLES DE JEUX
POUR TOUS LES GOÛTS
ET TOUS LES BUDGETS

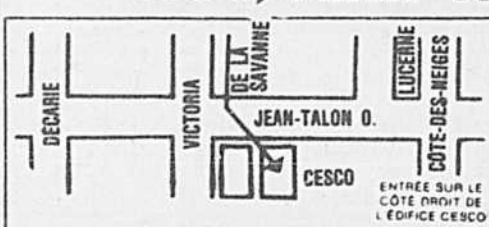
DES SALLES DE BAINS
AUSSI BELLES QUE
FONCTIONNELLES

POUR UNE ESTIMATION
GRATUITE À DOMICILE

COMPOSEZ **482-0600**

SERVICE DE RÉNOVATION

METROPOLITAIN
4058, JEAN-TALON O.



CÔTÉ OUEST DE
L'ÉDIFICE CESCO

482-0600

PAS DE SERVICE
TÉLÉPHONIQUE LE DIMANCHE



ON EN A POUR TOUS LES GOÛTS

- | | |
|--|--|
| ☐ BUREAU, BIBLIOTHÈQUE | ☐ GARAGE 1, 2, 3, PLACES |
| ☐ TRAVAUX DE CEMENTS | ☐ RAJOUT ☐ GRENIER |
| ☐ TOITURE ☐ VITRES | ☐ REVÊTEMENT D'ALUMINIUM |

FINANCEMENT
SUR PLACE AU
TAUX BANCAIRE

PEINTURE ET NETTOYAGE

Travaux de peinture et de nettoyage. Nous n'offrons que la première qualité de peinture. Chaque surface en bois est d'abord sablée puis recouverte de 2 couches de peinture. C'est garanti pour une année. Pour rafraîchir la maison, nos experts lavent et sablent les planchers, nettoient les vitres, murs, meubles et tapis. C'est le temps d'en profiter!

C'EST TOUTE UNE AUBAINE

**NOUS SOMMES OUVERTS
MÊME LES SAMEDIS
ET LES DIMANCHES**

HEURES D'OUVERTURE

LUNDI, MARDI, MERCREDI: 9 h 00 A.M. à 5 h 00 P.M.
JEUDI, VENDREDI: 9 h 00 A.M. à 8 h 00 P.M.

SAMEDI: 9 h A.M. à 4 h P.M.
DIMANCHE: 11 h A.M. à 5 h P.M.

Adoptez

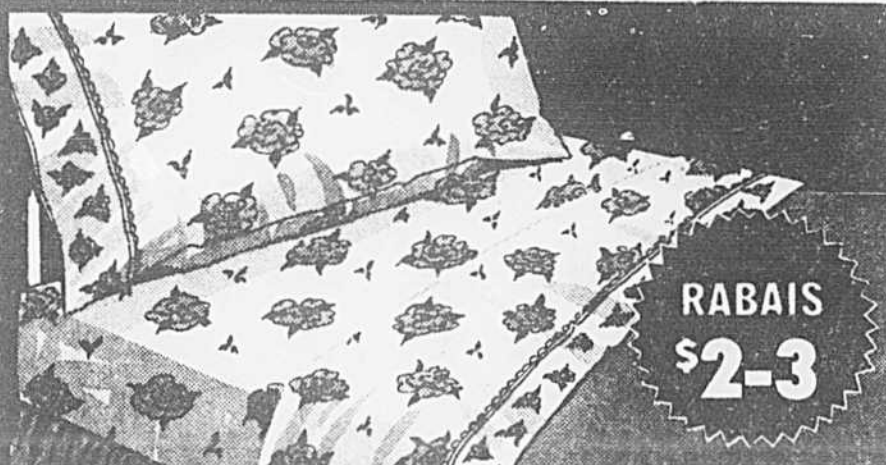
EATON carte comptable

123 456 78
CLIENT MONTREAL

Utilisez votre carte-comptable Eaton

HORIZON

SUPER-ÉCONOMIE D'AOÛT

RABAIS
\$2-3

Draps et taies d'oreiller Corsage

Luxueux motif imprimé fleuri de roses sur fond blanc. Repassage permanent, mélange coton et polyester de bonne qualité. Jolie bordure décorative de ton uni sur draps droits et taies. Bleu ou or.

Lit jumeau, droit ou emboitant.

Prix cour. 4.97
Horizon 7.47

Lit double, droit ou emboitant.

Prix cour. 5.97
Horizon 7.97

Lit Queen, droit ou emboitant.

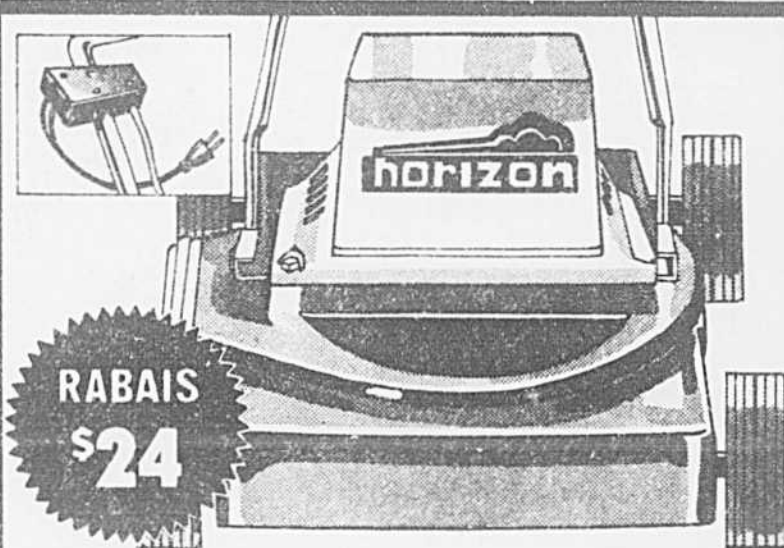
Prix cour. 8.97
Horizon 11.97

Taies d'oreiller variées

Prix cour. 3.27
Horizon 5.27RABAIS
\$20

Bicyclettes 3-vitesses pour hommes et femmes

Possède gâchette de changement de vitesse et freins latéraux à mâchoires. Cadre de 21" pour hommes, cadre de 19 1/2" pour dames. Prix cour. Horizon 89.97

69.97
ch.RABAIS
\$24

Tondeuse électrique à lame unique 18"

Possède moteur fiable 10 amp. CGE monté sur carénage léger à orifice de rejet, pratique guidon chromé basculant.

Prix cour. Horizon 89.97

65.97
ch.

Rallonge en sus si nécessaire

Bas-culotte
Modèle ord. M-G-TG.
Fin de série.
Prix cour. Horizon 97

79¢

Chemises Levi
Pour hommes, manches
longues, denim. Prix
cour. Horizon 18.95

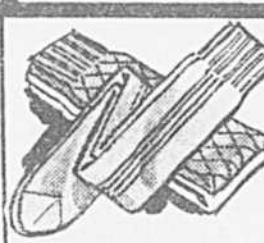
11.95

Jean G-W-G
Jambes évasées, en
denim non délavé. Prix
cour. Horizon 19.95

13.95

Vestes en denim
Boutonnage devant,
délavée. Prix cour.
Horizon 12.97

5.97

Jean "Lee"
coupe bottillon
Non délavé
Prix cour. 11.95
Délavé
Prix cour. 12.95Caleçons, camisoles
Pour hommes, paq. de 2,
caleçons ou culottes de
coton. Prix cour. Horizon 1.971.49
paq.Chaussettes
pour hommes
Chaussettes à la cheville
en nylon extensible.
Prix cour. Horizon 9779¢
paireCulottes
de plastique
Baby Scott, 4 tailles.63¢
ch.Couches jetables
Baby Scott, ord. ou super
absorb. Limite de 10 paq. par
client.1.19
paq.Shampooing
pour bébé
Formule douce par
Johnson. 850 ml.

2.99

Arachides salées
Marque Beaver,
blanchies ou espagnoles.
Sac de 2 lb.

1.29

Glaçons Mr Freeze
Paquet de 36, saveurs
variées.

69¢

Gaufrettes
à la menthe
Menthés à la crème par
Moirs. 2 paq. de 4 on.

99¢

Film Polaroid
Film impression couleur
format T108.

5.49

Film Kodacolor
12 poses. Formats C110-
12 ou C126-12.

1.19

Album photo
A charnières. 6 pages (12
feuilles).

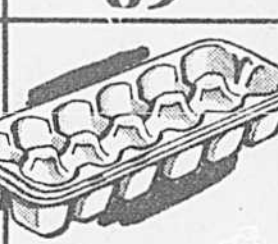
1.39

Huile à moteur
10W30
Mélange Quaker State
super pour l'auto.89¢
litre env.Sacs à ordure
Paq. de 10 sacs 26" x 36".
Contenant 1 1/2 mil.69¢
paq.Pichet de fête
Couvercle fermoir
instantané, 112 on. Prix
cour. Horizon 97

79¢

Râpe en plastique
Pyramide 4 côtes. Prix
cour. Horizon 87

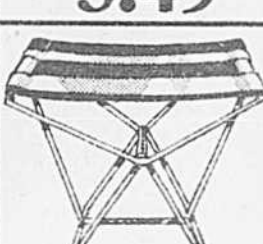
69¢

Plateaux pour
cubes de glace
3 paq. en plastique,
empilables. Prix cour.
Horizon 97

79¢

Essuie-tout
Kleenex
2 rouleaux, serviettes de
papier absorbantes.

83¢

Banc pliant
Siège de nylon, pieds en
métal. Prix cour. Horizon
2.97

1.50

Allumoir pour le feu
Liquide pour le charbon
de bois. 48 on. Prix cour.
Horizon 1.17

57¢

Briquettes
Sac de 10 lb pour cette
saveur BBQ.

1.49

Allumoir
pour le feu
1200 watts, fil avec prise
de terre. Prix cour.
Horizon 7.47

4.97

Tuyau d'arrosage
De nylon renforcé, 75
pieds. Prix cour. Horizon
7.97

4.97

Rouli-roulant
Roues 2" en uréthane.
Prix cour. Horizon 18.99

15.97

Couverture "Trend"
D'acrylique isolant, 72" x
90". Prix cour. Horizon 8.97

6.97

Linges à vaisselle
Toile de coton 20" x 30",
choix de couleurs.39¢
ch.Ensemble serviettes
de coton épais
En coton très absorbant dans un grand
choix de tons unis. Bords franges.

3.29

Serviette de bain
Prix cour. Horizon 4.97

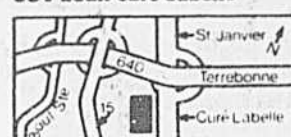
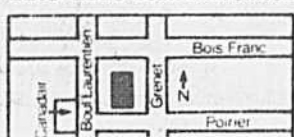
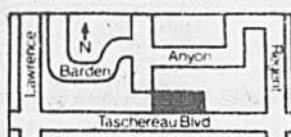
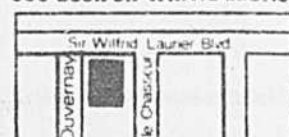
2.29

Essuie-main
Prix cour. Horizon 3.27

1.19

Linges à vaisselle
Tissage de coton gaufré
12" x 15". Paq. de 6.1.19
paq.Coussin décoratif
Modèles, couleurs et
tissus variés 17".99¢
ch.Oreiller de mousse
Enveloppe de coton fleuri,
bourre en mousse
dechiquetée. 16" x 24".1.99
ch.

Le magasin minimarge pensé pour vous

ROSEMÈRE
339 boul. Curé LabelleST. LAURENT
2215-2225 boul. LaurentienGREENFIELD PARK
801 boul. TaschereauCENTRE D'ACHATS DOMAINE
3121 ave. GranbyLES GALERIES MONTENACH-BELOEIL
600 boul. Sir Wilfrid Laurier

HORIZON

Prix en vigueur jusqu'au samedi 6 août
1977 ou jusqu'à épuisement du stock.
Nous nous réservons le droit de limiter
les quantités.Garantie Horizon: satisfaction ou argent
remis si la marchandise ne satisfait pas.Vous pouvez maintenant payer votre
compte Eaton dans tout magasin Hori-
zon si cela vous convient.

LUNDI À MERCREDI 9 h 30 à 18 h 00, JEUDI ET VENDREDI 9 h 30 à 21 h 00, SAMEDI 9 h à 17 h.

Rothmans

SPÉCIALE

DOUCE



Savourez
le bon goût
Rothmans dans
une cigarette
spéciale douce!

En longueur King Size
et Régulière.

"Pile ou face": une scène dispendieuse

par Jean-Paul SOULIE

Les fourrures et le cinéma ont défrayé hier la chronique judiciaire de Montréal, mais ni les petits phoques ni Brigitte Bardot n'étaient en cause. Le juge Denis Lévesque, de la Cour supérieure, a tenu la compagnie Cinépix responsable d'une partie des dommages causés aux fourrures du magasin de la firme J.K. Walden Ltd. par le déclenchement des gicleurs au cours du tournage, en 1970, d'une scène du film "Pile ou face".

Les puissants réflecteurs utilisés pour le tournage de cette séquence auraient fait fondre les fusibles des gicleurs du magasin de fourrures, entraînant des dommages que la compagnie J.K. Walden Ltd. estimait à \$83,595.99. Le tribunal a cependant réduit cette prétention à \$15,942.18, soit \$32,911.18 payables par Cinépix à la compagnie d'assurances Tokyo Marine, demanderesse, et \$13,031 à J.K. Walden Ltd.

A Cinépix, qui entendait laisser planer quelques doutes sur la notion de "patron momentané" et de "patron ordinaire", le tribunal a opposé que l'équipe technique, qu'il s'agisse de l'électricien ou de la compagnie Les productions Héroux Ltd., "même s'ils jouissaient d'une relative autonomie au regard de Cinépix, n'en demeurent pas moins soumis à la relation employeur-employés que l'on retrouve en matière de contrat de travail".

Le juge Lévesque écarte donc la responsabilité de l'électricien Jean-Paul Paquette et des Productions Héroux et tient responsable de l'incident survenu le 17 juillet 1970 la compagnie Cinépix, qui aurait dû agir, dans les circonstances, à la façon d'une personne raisonnable.

Spino devra payer \$793

Pour faire exploser de la dynamite, il faut l'art et la manière, mais il faut aussi respecter certaines règles de prudence. C'est pourquoi la compagnie Spino Construction devra, à la suite du jugement rendu hier par le juge Philippe Ferland, de la Cour provinciale, payer \$793.80 à M. Nick Hlibchuk dont la maison, située sur la rue Dugas, à ville LaSalle, a été ébranlée par des opérations de dynamitage en décembre 1973.

Les secousses dues aux explosions avaient, d'après M. Hlibchuk, causé de nombreuses fissures à la maison, construite en 1968. Selon ce propriétaire, la compagnie Spino Construction ne s'était pas adéquatement assurée qu'elle pouvait dynamiter dans le secteur sans causer des dommages à la propriété d'autrui, et que toutes les précautions n'avaient pas été prises.

Pour Spino, la maison, située à environ 350 verges du lieu des explosions, ne pouvait pas avoir subi de dommages, et les fissures observées par les experts étaient dues à un mauvais entretien, et qu'elle recevait, malgré la qualité de sa construction, des vices cachés.

Cependant, des expertises ont déterminé que les fissures étaient récentes, et divers témoignages ont prouvé au juge que les explosions de dynamite commençaient à sept heures le matin pour ne se terminer qu'à cinq heures le lendemain matin. Le propriétaire a d'autre part fait valoir que le bruit des explosions était tel que les vitres de la maison en tremblaient, et que son fils en avait été fort affecté.

Hôtesse de l'air enceintes

RICHMOND (AP) — Les compagnies aériennes ont le droit de refuser la permission de voler à une hôtesse de l'air enceinte puisqu'elle pourrait mettre en danger la sécurité des passagers. C'est ce qu'a décrété, hier, la Cour d'appel.

Karen Condit, hôtesse de l'air à l'emploi de United Air Lines, avait intenté une poursuite contre son employeur afin de lui faire changer le règlement voulant qu'une hôtesse de l'air cesse de travailler aussitôt qu'elle apprend être enceinte. Mme Condit voulait qu'on reconnaisse aux hôtesses de l'air le droit de travailler aussi longtemps qu'elles sont en mesure de remplir leur tâche en toute sécurité.

En Saskatchewan

St. Victor: village français à vendre

ST. VICTOR — Tout est à vendre à St. Victor. Le magasin général, le garage, les quelques vingt maisons, le siège social de la compagnie d'assurances-vie La Familiale. Il y a toutefois trois exceptions: l'église, le centre culturel et le musée. La compagnie qui faisait vivre tout le monde, et dont le siège social avait été installé dans ce coin perdu de la Saskatchewan, à quelque 40 milles de l'état du Montana, s'est fixée à Calgary. Les quelque 40 employés, à l'exception des huit qui suivent les patrons en Alberta, se retrouvent sans travail.

St. Victor est un village d'à peine 100 habitants, à une centaine de milles de Regina. La route qui y mène, quand on arrive de la capitale, n'est pas pavée sur une dizaine de kilomètres. Il faut faire un détour d'une trentaine de kilomètres pour y parvenir, particulièrement les jours de pluie car le chemin est impraticable. On patauge dans une boue glissante. Les noms des endroits environnants sont éloquent: Coteau Pig Muddy, Big Muddy Lake, (Grand Lac de la Boue et Coteau de la Boue).

Le village entouré de canyons et de pâturages est habité à plus de 90 p. cent par des francophones originaires du Québec, du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Ontario. Sur 39 familles, trois seulement sont anglophones. La plupart des employés de La Familiale étaient également d'origine française, bien que quelques-uns, du village voisin Willow Bunch étaient anglophones.

Le charme est rompu

La première chose que l'on aperçoit en arrivant dans le village est la jolie église catholique, toute blanche, qui se découpe dans le vert des pâturages et l'ocre des canyons. Mais le charme est vite rompu par un édifice carré en briques rouges et on se demande par quelle incon-

gruité, il a pu aboutir là, parmi les tout petits bungalows, même s'il est entouré de fleurs et de magnifiques arbres. On ne rate pas non plus l'annonce du musée McGillis (Historical Museum, fully furnished) du centre culturel, deux baraques qui tiennent à peine debout et de la plage Jubilee.

Le village compte de plus un magasin général qui est la propriété de La Familiale, mais il est fermé depuis deux ou trois semaines. Le seul autre commerce, le garage Marcel Auto Body, propriété de Roger O'Reilly, n'opère pas non plus depuis aussi longtemps.

La dernière journée

Le 15 juillet dernier, il y avait beaucoup d'activité dans le village. Les camions de déménagement étaient installés derrière l'édifice de La Familiale. Dans les bureaux, les employés étaient fébriles; quelques-uns avaient le cœur gros. C'était la dernière journée. Pourtant les 40 employés avaient eu le temps d'y penser. Ils avaient appris, un an plus tôt, que les nouveaux propriétaires de La Familiale transféraient le siège social à Calgary. Peu de temps avant, une transaction s'était faite. La compagnie Cascade Development avait acheté La Familiale qui à son tour avait acquis Westmount Life Insurance de Montréal et United Investment de Toronto. Avec les 13,818 prestataires dispersés au Canada, il n'est donc plus possible d'opérer une compagnie d'une telle importance dans un endroit aussi petit, aussi désert, aussi éloigné et entièrement dépourvu de services.

La nouvelle compagnie a suggéré aux employés de la suivre à Calgary. Huit d'entre eux ont accepté cette offre. Elle a acheté leur maison. Etant déjà proprié-



Le 15 juillet dernier, "La Familiale" quittait St. Victor...

taire d'une dizaine de résidences, du magasin général, sans oublier l'édifice, La Familiale possède donc presque tout le village — moins une ou deux maisons — et elle l'a mis en vente.

Des annonces sont publiées dans les journaux locaux. Jusqu'à maintenant, la compagnie a loué quelques maisons avec un

bail de trois mois aux gens qui travaillent dans la ville d'Assiniboia ou de Coronach.

"Il est facile de louer, il y a pénurie de maisons dans le secteur, dit Michel Blondeau, le directeur général qui à Calgary sera adjoint au directeur général et un des quatre vice-présidents de la compagnie.

"Ah! si j'étais encore jeune..."

ASSINIBOIA — Son monument est déjà érigé. Juste derrière la baraque et le centre culturel de St. Victor, près du lac artificiel, une mare tout au plus creusée pour que les enfants y jouent. Il est juste à côté de la cabane-musée du Métis McGillis, le premier habitant du village. De la route, on ne voit pas ce monument, presque une pierre tombale érigée en l'honneur de Joseph-Dosithée Lalonde, âgé de 85 ans, fondateur de la compagnie d'assurances-vie La Familiale qui a fait vivre les habitants de St. Victor jusqu'à sa fermeture le 15 juillet dernier.

J.-D. Lalonde ne veut que ses initiales comme prénom. "C'est ainsi que les Anglais me connaissent", dit-il. Il a quitté St. Victor il y a trois ans pour aller finir ses jours dans la petite ville d'Assiniboia, à environ 20 milles au nord-ouest, à plus de 120 milles au sud-ouest de Regina. Il s'est installé avec sa femme dans un bungalow moderne, en retrait du centre-ville.

"Je partirais un autre commerce..."

"Si j'étais encore jeune, vous verriez ce qui se passerait, s'écrie-t-il. Quand je pense à la possibilité que St. Victor devienne un village fantôme. Moi, ajoute-t-il,

je partirais un autre commerce pour développer la ville. C'est bien facile dans un endroit où il n'y a rien."

Quand sa femme dit que le village est mort, J.-D. Lalonde devient surexcité et lui répond: "Dis donc pas ça! Elle va l'écrire et ça nuit à St. Victor. Ton opinion n'est pas bonne."

Mme Lalonde qui est plus jeune que son mari ajoute l'air docile: "Mais les gens veulent aller dans les villes." Mais lui, l'air têt, y croit plus ou moins.

Le vieux Lalonde a travaillé jusqu'à l'âge de 80 ans au siège social de sa compagnie. Vers la fin, bien qu'il mène un peu les dates, les années, il ne s'occupait que des investissements.

Quand il est venu visiter St. Victor en 1916, il n'avait pas du tout l'idée d'y fonder une compagnie qui 60 ans plus tard serait très prospère. Il y était venu en vacances pour aller à la chasse avec son frère établi dans le village. Natif de Fournier dans le comté de Prescott, en Ontario, il a fait ses études commerciales au collège de Rigaud. Quand il gagna le petit village, il était gérant d'un grand magasin à Ottawa. Il n'y est jamais retourné. Il devint courtier en immeubles dans ce village de la Saskatchewan. A l'époque, les commer-

ces étaient florissants à St. Victor. Mais comme pour plusieurs autres villages des Prairies, lorsque le Canadien Pacifique a construit le chemin de fer plus au sud, les activités se sont déplacées.

"J'ai acheté du terrain, 32 sections de 160 acres chacune et des chevaux. J'ai fait de la spéculation. Je n'avais pas un sou. J'ai emprunté \$50,000 de la banque d'un ami."

Ce furent ses débuts à St. Victor. Et puis en 1924, il a fondé un club d'assurances-vie. Pour être membre, il fallait verser \$10. Quand quelqu'un mourait, les 1,500 membres versaient \$1 chacun et la somme était versée au bénéficiaire. Malgré le déclin de St. Victor, en 1940, il a construit l'édifice actuellement à vendre. En 1954, le gouvernement de la Saskatchewan a forcé le groupe à obtenir une charte de compagnie d'assurances. Sous les yeux de son fils Roger, La Familiale est née.

De l'évolution de la compagnie, M. Lalonde se dit content: "Ça s'agrandit, répond-il. C'est la plus grosse compagnie d'assurances-vie dans l'Ouest. Mais nous n'avons plus le contrôle. Roger ne pouvait faire autrement que de vendre. A St. Victor, il n'était plus possible d'opé-

rer. De plus, cela nous fait plaisir, nous sommes fiers de voir Roger président de la nouvelle compagnie."

Paralysé

De son monument surmonté du symbole de la compagnie — des parents et des enfants qui se tiennent par la main — il dit: "Quand ils ont fait la fête (il parle toujours à la troisième personne du pluriel comme s'il n'était pas concerné) et qu'ils ont dévoilé le monument, cela m'a paralysé. Ils ont voulu me faire une surprise. J'étais content d'une certaine manière, mais ils auraient dû me prévenir. Non, je n'ai pas pris cela comme un cadeau. D'ailleurs je n'ai rien vu! Il va falloir que j'y retourne..."

Les Lalonde sont venus s'installer à Assiniboia pour une raison de services. St. Victor était trop loin des hôpitaux, des médecins; aucune pharmacie, qu'un tout petit magasin général.

"On est bien, conclut J.-D. Lalonde, sûrement un des rares Canadiens français, homme d'affaires qui aura son monument dans l'Ouest canadien. On a ramassé de l'argent. On n'est pas inquiet pour nos derniers jours."

Originaire du nord de la Saskatchewan, M. Blondeau nous souligne que la fermeture de la compagnie n'a pas été un choc pour lui parce qu'il a été impliqué dans la décision. "Je n'ai pas de famille ici, ajoute-t-il, bien que je crois qu'il était préférable d'élever mes enfants dans un tel village plutôt qu'à Calgary".

"A partir de demain, c'est fini..."

Les actifs du siège social de La Familiale à St. Victor se chiffraient à environ \$24 millions et le budget d'opération avec les salaires, à quelque \$100,000. L'ensemble des immeubles que la compagnie a à vendre sont évalués à quelque \$600,000. Des Allemands seraient intéressés à acheter le tout, mais personne ne peut préciser à quelles fins.

Pour d'autres, cependant, l'exode du siège social de La Familiale est plus difficile à accepter qu'il ne l'est pour le directeur général. Par exemple, M. Conrad Ducharme qui a travaillé 16 ans, bien qu'il dise "y'a rien qu'on puisse y faire, on va continuer notre p'tit train de vie!", ajoute tristement: "à partir de demain c'est fini!". Bien que pour lui, ce n'est pas tout à fait terminé car il est responsable de l'entretien des propriétés de la compagnie jusqu'en décembre prochain. M. Ducharme a une petite ferme qui ne peut toutefois pas le faire vivre car il a encore deux de ses enfants à la maison. Il se cherche un emploi.

La famille O'Reilly — française malgré son nom — compte quatre enfants (seule la fille aînée parle le français). Elle a décidé de s'exiler au Lac LaRonge, dans le grand nord de la Saskatchewan, à plus de 400 milles de Saskatoon. Les enfants, Brigitte 12 ans, Simone, 10 ans, et Nicole 6 ans, ne regrettent pas de partir, car disent-elles, de toute façon tous nos amis ne seraient plus là aussi. Et puis, il fallait aller à l'école à Willow Bunch. Il n'y en avait pas à St. Victor.

"Moi, je reste..."

Laurent Colin ne quittera pas la ville lui. Il est un retraité qui a travaillé 40 ans pour la compagnie et qui est venu le jour du déménagement acheter un climatiseur et une chaise.

"Moi, je reste ici, dit-il. Même si tout le monde s'en va. Je suis né ici; je vais mourir ici."

Il me montre le musée, le centre culturel: "Bientôt, tout cela va être en ruine. Au début, ici, c'était un village de métis. Ce fut ensuite un village français. Vous allez voir, si le développement reprend, ce sera un village de "mélés"! On va avoir une Mission. On aura la messe en anglais un dimanche et en français le dimanche suivant. Le curé Joe Stroether est déjà dans un autre village plus important". Mais pour Louise Lahaie-Ducharme qui s'est mariée il y a quatre ans avec un fermier de St. Victor, rien n'est terminé. Elle ira même à Calgary une semaine entraîner les nouveaux employés. Originaire d'Alma, au Lac Saint-Jean, elle est venue ici apprendre l'anglais et y est restée. La ferme est à deux milles du

"Pour garder le nom de St. Victor sur la carte, j'ai déménagé le bureau de poste chez moi, dit-elle. Au niveau des loisirs il y a bien des choses à organiser."

L'OCQ a plus confiance en Johnson

par Pierre VENNAT

Sans aller jusqu'à le crier sur les toits, les dirigeants de l'Office de la construction du Québec se réjouissent du départ du ministre Jacques Couture et de son remplacement par M. Pierre-Marc Johnson.

Hier, le président de l'OCQ, l'ancien sous-ministre Réal Mireault, n'a pas caché qu'effectivement, les dirigeants de l'OCQ avaient éprouvé quelques difficultés de communication avec l'ancien ministre et qu'il ne s'était jamais caché pour dire qu'avec celui-ci, "notre dossier n'avancait pas avec la vitesse voulue".

M. Mireault, un homme qui élève rarement la voix et dont la diplomatie est bien connue, a également ajouté qu'il avait rencontré son successeur, M. Pierre-Marc Johnson, et qu'au contraire avec celui-ci, il était fort "optimiste" que les difficultés évidentes qui sont apparues entre l'OCQ, d'une part, le ministre Couture et son adjoint parlementaire Guy Chevreton, de l'autre, s'aplaniraient.

Un exemple de difficultés

Hier, dans son exposé à l'occasion d'une campagne de sécurité sur les chantiers, M. Mireault a

fait quelque peu état des difficultés entre le ministère et l'Office.

Ayant évalué le coût de financement des programmes de sécurité à environ \$6 millions pour l'année 1977, évaluation approuvée unanimement par les parties au décret de la construction, de source patronale comme syndicale, l'OCQ a fait appel au ministre du Travail et de la Main-d'œuvre.

La réponse se faisant attendre (en fait, on n'en a pas reçu), l'OCQ s'est alors tourné vers la Commission des accidents du travail du Québec, laquelle, fina-

lement, accordait au début du mois de juin une subvention de \$7 millions et demi, répartie sur deux ans.

"Parallèlement, de continuer le très diplomate M. Mireault, nous reprenons nos démarches auprès du nouveau ministre du Travail et de la Main-d'œuvre dans le but de compléter le financement des coûts évalués de nos programmes en sécurité."

Son adjoint Jacques Brûlé, au style plus direct, dit pour sa part qu'"il n'est pas question de décharger le ministère du Travail de ses responsabilités".





C'est à Alexandrie que le secrétaire d'Etat américain Cyrus Vance a commencé sa mission de paix au Moyen-Orient. Il a eu une conférence de trois heures avec le président Sadate.

Sadate croit fort au succès de Vance

d'après Reuter
ALEXANDRIE — "Je suis plus qu'optimiste" quant aux chances de succès de la mission de M. Vance, a déclaré le président Anwar Sadate juste avant son premier entretien dans la soirée d'hier avec le secrétaire d'Etat américain. La séance a duré trois heures. Aucune explication n'a été donnée sur la longueur inhabituelle de la rencontre.
Comme on lui demandait ce qu'il en pensait, M. Cyrus Vance, arrivé peu avant des Etats-Unis, lança: "Tous les dirigeants de la région sont désireux d'entamer des négociations de paix". Les entretiens se déroulent dans les jardins de la ville d'été du chef de l'Etat égyptien, sur la plage Ma'amoura.
Selon le quotidien égyptien "Al Goumhouria", les discussions porteront sur quatre points principaux: retrait israélien de tous les territoires occupés après la guerre de 1967, participation des Palestiniens à la conférence de Genève, établissement d'un Etat palestinien indépendant, fixation de la date de réouverture de la conférence de Genève.
Le secrétaire d'Etat américain doit avoir une série de discussions intensives avec son homologue égyptien Ismail Fahmi, aujourd'hui avant de rencontrer une deuxième fois le président Sadate et de s'envoler demain pour Damas, via Beyrouth.
Pour l'Egypte, la tournée de M. Vance dans six pays du Proche-Orient sera l'un des facteurs qui décideront si la sixième guerre israélo-arabe aura lieu ou non. On

estime généralement au Caire que les Etats-Unis ont en main 99 pour cent des atouts dans la partie qui pourrait déboucher sur un règlement pacifique.
La presse égyptienne souligne que M. Vance est porteur de propositions spécifiques et ne vient pas seulement accomplir un exercice de navette diplomatique.
Citant des informations en provenance de Washington, elle mentionne parmi ces propositions celle du retrait israélien du Sinaï et du Golan jusqu'à une frontière proche de celle de 1967, celle de la tenue d'un référendum sur la rive occidentale du Jourdain et celle de l'installation à la frontière libano-israélienne d'un contingent de casques bleus.
La question la plus épineuse reste celle de la représentation palestinienne à la conférence de Genève. Israël, qui considère l'Organisation de libération de la Palestine comme une organisation de terroristes, n'est pas disposé à s'asseoir à la même table que ses représentants. Le président Sadate a cependant assuré qu'on pourrait trouver des solutions à ce problème si Israël "avait réellement l'intention de faire la paix".
Le quotidien londonien Evening Standard, dans un article de Washington, affirme que les Etats-Unis soutiennent un plan selon lequel l'O.L.P. prendrait part à la conférence de Genève en échange de sa reconnaissance du droit d'Israël à l'existence.
L'O.L.P. a, dans le passé, rejeté une telle solution et elle n'a pas

laissé entrevoir un changement d'attitude.
A Tel Aviv, où le secrétaire d'Etat américain est attendu le 9 août, après s'être rendu en Egypte, au Liban, en Syrie, en Jordanie et en Arabie Saoudite, on se refuse à tout commentaire sur les informations de l'Evening Standard, reprises dans la presse locale.
La position israélienne est de refuser de siéger à la même table qu'une délégation palestinienne ou qu'une délégation arabe unifiée comprenant des Palestiniens de l'O.L.P. Israël accepterait, toutefois, qu'une des délégations arabes comprenne des Palestiniens qui ne soient pas membres de l'O.L.P.
L'attitude israélienne devant la tournée de M. Vance est toute différente de celle de l'Egypte. Si, au Caire, on insiste sur les propositions dont serait porteur le secrétaire d'Etat, en Israël, on indique de source autorisée qu'on cherchera à éviter toute discussion sur les aspects fondamentaux du problème.
On ajoute que les discussions avec M. Vance devraient se limiter à des questions de procédure et que des problèmes tels que le tracé de futures frontières ou le contenu d'éventuels traités de paix seront laissés à une discussion directe avec les pays arabes, de préférence au sein de commissions mixtes bilatérales.

Carter est durement critiqué en Israël

d'après UPI, AP et AFP
La volonté avouée du président Jimmy Carter de négocier directement avec les dirigeants palestiniens si ceux-ci reconnaissent l'Etat d'Israël est vivement critiquée par la presse israélienne qui accuse le chef de la Maison-Blanche de violer la «trêve politique» conclue récemment avec le premier ministre Menahem Begin et de s'engager sur «une voie dangereuse».
«La déclaration du président Carter est loin de réjouir Begin», écrit Yedioth Aharonoth, en faisant allusion à l'interview dans laquelle le chef de l'exécutif américain déclare au magazine Time qu'il «entreprendrait immédiatement des discussions avec les dirigeants palestiniens» à condition que ceux-ci reconnaissent le droit à l'existence d'Israël.
Yedioth rappelle que M. Carter s'est engagé, en recevant M. Begin à la Maison-Blanche, à ne pas aborder le problème du Moyen-Orient avant la reconvoque de la conférence de Genève, prévue pour octobre.

De son côté, Maariv souligne qu'après avoir proposé le retrait presque total d'Israël de tous les territoires arabes occupés et la création d'un foyer national pour les Palestiniens, l'administration Carter continue de modifier la position connue de Washington à l'égard du Moyen-Orient, et ce au moment où le secrétaire d'Etat,

Cyrus Vance, entreprend une mission cruciale de 11 jours dans la région.
De source officielle israélienne, on indique que Tel Aviv continuera de refuser tout dialogue avec l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) même si celle-ci décide de souscrire aux résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité, résolutions qui réaffirment entre autres le droit à l'existence d'Israël.
Le leadership palestinien, dit-on à Tel Aviv, a juré la destruction d'Israël et c'est assez pour que l'Etat juif refuse de négocier avec lui.
Par ailleurs, souligne-t-on de même source, la déclaration du président Carter manque de précision dans la mesure où l'on ne sait pas si le terme «dirigeants palestiniens» désigne les responsables de l'OLP ou non.
Israël, conclut-on à Tel Aviv, pourrait durcir son attitude vis-à-vis de Washington si les Etats-Unis penchent en faveur de la proposition syrienne prévoyant une seule délégation arabe à Genève, au lieu des commissions bilatérales qui traiteraient des problèmes spécifiques de chacun de ses voisins immédiats.
Ce nouveau désaccord public entre Tel Aviv et Washington intervient au moment où un groupe de juristes américains portent

contre Israël des accusations accablantes en ce qui concerne les violations des Droits de l'homme dans les territoires occupés, ce qui n'est nullement de nature à favoriser les relations entre l'administration Carter et le gouvernement Begin.
Selon le professeur John Quigley, de l'Université d'Etat de l'Ohio, qui dirigea récemment une délégation de 10 juristes de la National Lawyers Guild (NLG) pour une visite de trois semaines en Israël, en Jordanie et au Liban, ces violations prennent la forme de la torture des détenus arabes, la déportation des chefs communautaires palestiniens, la démolition des logements des Palestiniens et la détérioration des services de santé.
La NLG, fondée en 1937 comme une alternative au Barreau américain, a été active au sein des mouvements des droits civils aux Etats-Unis et elle compte quelque 5.000 membres.
Le professeur Quigley a cité un avocat israélien, Me Leah Tsemel, selon lequel 90 p. cent des inculpations en territoire occupé se fondent sur des confessions non corroborées.
La délégation israélienne à l'ONU a qualifié de sans fondement ces allégations. Elle a déclaré cependant que des Arabes impliqués dans des activités subversives étaient déportés d'Israël.

Nouveau foyer de tension créé par la Corée du Nord

d'après PA, AFP
TOKYO — La Corée du Nord a annoncé la création unilatérale d'une «frontière militaire» couvrant la majeure partie de sa nouvelle zone économique de 200 milles au large de ses côtes.
Il y a quelques heures, coïncidant avec la réaction négative des pêcheurs japonais et des autorités de Séoul, un navire sud-coréen transportant 465 passagers est parti d'Incheon en direction d'une île maintenant revendiquée par les deux parties de la péninsule. Il s'agit du premier test de la détermination des Nord-Coréens de défendre leur nouvelle zone militaire.
La décision a été prise par le commandement suprême de l'armée populaire de la Corée du Nord et précise que les avions et les navires militaires étrangers ne seront pas autorisés à y pénétrer.
La décision s'applique en effet, selon l'agence nord-coréenne, «sur la mer, dans la mer et dans le ciel». La «frontière militaire» et la

zone économique nouvellement créée rendront difficile aux pêcheurs sud-coréens de travailler autour d'un groupe de cinq îles sud-coréennes situées au large de la côte ouest de la Corée du Nord. Certains observateurs craignent que la situation nouvelle ainsi créée ne soit une source de tension supplémentaire entre les deux Corées.
Le gouvernement sud-coréen ne reconnaît pas l'extension de la limite maritime à 50 milles de la côte orientale nord-coréenne, décidée dimanche par la Corée du Nord, a annoncé hier à Séoul, le ministre sud-coréen de l'Information, M. Kim Seong-Jin.
M. Kim Seong-Jin a annoncé également que la zone économique de 200 milles (sur la côte occidentale) également décidée dimanche, ne serait pas reconnue par Séoul, car «elle constitue un danger pour la sécurité de nos pêcheurs et le libre passage des navires près de la ligne de cessez-le-feu».
Le ministre a averti la Corée du Nord qu'elle porterait la responsa-

bilité des conséquences de cette provocation.
Pour les autorités sud-coréennes, la Corée du Nord tente, semble-t-il, de créer des problèmes au sujet des cinq îles des côtes occidentales de la Corée du Nord.
Les pêcheurs de la côte ouest du Japon ont réagi avec inquiétude à l'établissement par la Corée du Nord d'une zone économique exclusive de Pyongyang.
Pour l'instant cependant, les autorités japonaises n'ont obtenu aucune information détaillée sur le tracé de la zone nord-coréenne, ceci en raison de l'absence de relations diplomatiques entre les deux pays. Le premier ministre Takeo Fukuda a reconnu hier devant des journalistes que le gouvernement ne pouvait rien faire pour l'instant, mais s'est engagé à prévenir les troubles entre les deux pays.
Les bateaux de pêche japonais avaient été engagés dimanche à se retirer de cette zone, dans l'attente de la décision nord-coréenne annoncée plus tôt.

Paris brave les antinucléaires

d'après AFP, Reuter
PARIS — Le gouvernement français continuera la construction de Creys-Malville et de Super-Phénix, parce qu'il en va de la vie et du confort des Français, a déclaré hier M. René Monory, ministre de l'Industrie et de la recherche scientifique.
«Si nous ne faisons pas de sur-régénérateurs, a précisé le ministre, à terme les centrales risqueraient de ne servir à rien car on ne pourrait plus les approvisionner en uranium. Si nous arrêtons notre programme nucléaire, a-t-il ajouté, c'est 20 milliards de francs qu'il faudrait, en 1985, pour importer notre pétrole. Ces 20 milliards sont utiles pour créer des emplois. Il ne faut jamais dissocier l'activité économique de l'indépendance énergétique», a conclu M. Monory.
Les douze personnes de nationalités française, allemande et suisse arrêtées lors de la manifestation ont toutes été inculpées en vertu de la loi anticasseurs. Certaines d'entre elles font également l'objet de poursuites pour port d'armes prohibées. Les inculpés comparaitront samedi prochain.
La manifestation antinucléaire de Malville, appelée par les mou-

vements écologiques, avait donné lieu à de violents incidents au cours desquels un manifestant avait trouvé la mort et une centaine de personnes, dont cinq membres des forces de l'ordre, avaient été blessées. L'autopsie de Vital Michalon doit être pratiquée aujourd'hui.
Au lendemain des affrontements entre forces de l'ordre et les manifestants antinucléaires, les organisations de gauche accusent les autorités d'avoir délibérément provoqué ces heurts.
Pour les partis de l'union de la gauche, ces violences résultent en dernier ressort du refus du gouvernement d'organiser un débat national sur l'atome et de son programme d'énergie nucléaire inacceptable.
M. Brice Lalonde, responsable des «Amis de la terre», un des principaux groupes écologistes français, a demandé l'ouverture d'une enquête parlementaire, en affirmant que les manifestants ont été attirés dans un piège par M. René Jannin, le préfet de l'Isère, qui a créé un climat de «guerre civile».
La police détient toujours 19 des 35 personnes arrêtées dimanche: 11 Allemands de l'Ouest, 6 Français et 2 Suisses.



La manifestation sur le chantier de Malville a brutalement posé le problème nucléaire en France mais le gouvernement a carrément refusé de céder sur son projet du Super Phénix.

dépêches

LE PREMIER MINISTRE turec Soleiman Demirel a obtenu hier la confiance de l'Assemblée nationale, la coalition de trois partis qu'il dirige ayant recueilli 229 voix contre 219. Si ce résultat assure la survie de la coalition qui réunit, outre le Parti de la justice, le Parti du salut national de M. Necmettin Erbakan et le Parti de l'action nationaliste de M. Alpaslan Turkes, il ne dissipe pas les craintes de nombreux observateurs sceptiques quant aux chances du gouvernement de régler les problèmes de la Turquie.

DANS L'OGADEN, d'après un communiqué du Front de libération de la Somalie occidentale, 1.218 soldats éthiopiens ont été tués au cours d'une "récente" bataille autour de Dire Daoua et 121 ont été faits prisonniers. La ville serait complètement encerclée par les forces du Front. Ces dernières auraient occupé Aychia, Daouanle et Aidora, trois localités situées dans la région de Dire Daoua. Au cours de la deuxième quinzaine de juillet, les forces du Front auraient tué 6.573 soldats éthiopiens envoyés en renfort à Dire Daoua et pris la ville d'Adola, où se trouvent les principales mines d'or d'Éthiopie.

LA JUNTE militaire pakistanaise a annoncé que des élections législatives seront organisées dans le pays le 18 octobre prochain. En prenant le pouvoir lors du putsch du 5 juillet dernier, la junte avait promis la tenue de ces élections, suivies par un retour à un régime civil. L'armée a renversé le gouvernement de M. Zulfikar Ali Bhutto à la suite de sanglantes violences politiques qui ont fait 350 morts en quatre mois. Hier, Bhutto a fait un retour triomphal à Karachi.

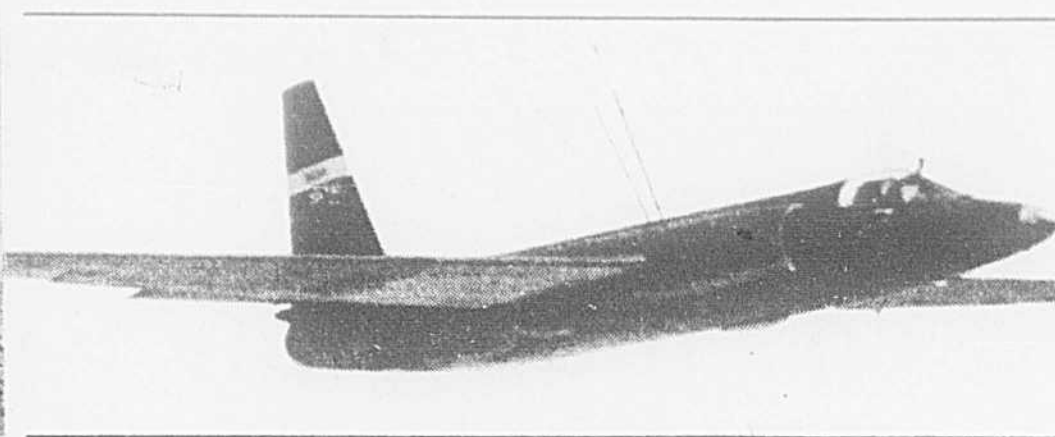
8.000 RÉSERVISTES du régiment de défense de l'Ulster (UDR) vont être rappelés prochainement pour renforcer la police à l'occasion de la visite en Irlande du Nord de la reine Elizabeth les 10 et 11 août prochains, a-t-on appris de source officielle. Le rappel des réservistes de l'UDR (régiment créé en 1970 pour seconder les forces de sécurité) portera à 22.000 l'effectif de la police au moment de la visite de la souveraine.

LE GOUVERNEMENT du roi Juan Carlos a reconnu l'existence légale de deux partis républicains pour la première fois dans l'histoire du pays. Les autorités espagnoles avaient reconnu précédemment le Parti communiste et plusieurs organisations d'extrême gauche mais elles avaient renoncé devant la législation de toute formation ouvertement favorable au rétablissement de la république. Pour leur part, les communistes se sont ralliés au drapeau de la monarchie en déclarant qu'ils étaient prêts à accepter celle-ci tant que le souverain continuerait de promouvoir des réformes démocratiques.

LA POLICE a ouvert le feu sur de jeunes manifestants noirs à Soweto, faisant un mort et un blessé, a déclaré un porte-parole des forces de l'ordre. C'est le troisième décès depuis quatre jours que durent des affrontements entre les autorités blanches et les militants noirs de la cité-dortoir. Nombre d'écopiers ont fait la grève des classes dans le courant de la journée et la police a utilisé des balles en caoutchouc, des carabines et des chiens pour disperser des manifestants en divers endroits.

KURT WALDHEIM, secrétaire général des Nations unies, se rendra demain à Pékin pour une visite d'une semaine en Chine, a annoncé un porte-parole de l'ONU. Prévue le mois dernier, cette visite, la première en Chine d'un secrétaire général des Nations unies, avait été reportée par M. Waldheim à la suite d'un accident de la circulation survenu à sa fille Christa. Celle-ci, qui est âgée de dix-huit ans, est sortie de l'hôpital le week-end dernier.

AU PÉROU, la majorité des mineurs en grève ont repris le travail, tout en appliquant la tactique de la grève perlée, a annoncé un porte-parole de l'entreprise d'Etat Centromin. Cependant, un millier de travailleurs du gisement de Casapalca, à 150 kilomètres à l'est de Lima, continuent la grève commencée lundi dernier et déclarée illégale par le gouvernement. D'autre part la paralysie reste totale, selon certaines informations, dans les mines de San Cristobal et Yauricocha, où au total 2.500 mineurs continuent leur mouvement.



Gary Powers, à gauche, à bord de l'hélicoptère de la station KNBC-TV, de Los Angeles, dont l'écrasement a entraîné sa mort, hier, et à droite, lors de son fameux procès, à Moscou, en mai 1960. Au centre, le sensationnel avion-espion U-2. Travaillant pour le compte

de la CIA, Powers pilotait un appareil identique pour une mission d'espionnage photographique au-dessus de l'URSS lorsqu'il fut abattu, le 1er mai 1960, à une altitude de 68.000 pieds.

Survivant de la retentissante affaire U-2

Francis Gary Powers trouve la mort dans l'écrasement d'un hélicoptère

d'après UPI, AFP

LOS ANGELES — Francis Gary Powers, le pilote de l'avion-espion U-2 abattu au-dessus de l'URSS en 1960, un incident qui entraîna l'échec du sommet Eisenhower-Krouchtchev de Gaulle, à Paris, s'est tué hier dans l'écrasement de l'hélicoptère à bord duquel il assurait le reportage aérien des feux de forêt de Santa Barbara pour le compte d'une station de télévision de Los Angeles.

Powers, qui était âgé de 46 ans et qui avait survécu en sautant en parachute à la destruction de l'U-2 qu'il pilotait pour le compte de la CIA, avait refusé d'utiliser l'hélicoptère empoisonné qui l'avait tué en 90 secondes pour éviter d'être capturé par les Soviétiques.

Alors que les Etats-Unis maintenaient que l'U-2 était un avion de reconnaissance météorologique qui s'était perdu au-dessus de l'URSS, Gary Powers, au cours d'un procès retentissant à Moscou, admettait qu'il était en mission d'espionnage photographique, à 1.200 milles à l'intérieur du territoire soviétique.

Il passa 21 mois en prison avant d'être échangé, en 1962, contre le colonel Rudolph Abel, cerveau d'un réseau d'espionnage soviétique arrêté à New York.

Selon la station de télévision KNBC, de Los Angeles, Powers avait communiqué peu avant l'écrasement pour dire que l'hélicoptère commençait à manquer d'essence. Des pompiers déclarent que le rotor arrière de l'appareil s'est détaché avant la chute de l'appareil sur un petit terrain de baseball de la banlieue de Van Nuys.

Le caméraman George Spears, qui accompagnait Powers pour le reportage, a lui aussi été tué. La cause de l'écrasement n'a pu encore être établie et des responsables de la Federal Aviation Administration ont ouvert une enquête.

L'affaire de l'U-2 avait embarrassé l'administration Eisenhower à plus d'un titre et Gary Powers avait regagné les Etats-Unis en 1962 en homme aigri, harcelé et boycotté.

L'U-2 fut abattu le 1er mai 1960 et le sommet Eisenhower-Krouchtchev de Gaulle devait

s'ouvrir le 16 mai à Paris. M. Krouchtchev dénonça "les actes de provocation américains". Le président Eisenhower finit par reconnaître que l'avion était en mission d'espionnage, présenta des excuses et promit de cesser de tels vols au-dessus de l'URSS. Mais le sommet, aussitôt ouvert, fut annulé.

Cette affaire révéla d'ailleurs l'existence même de l'avion-espion U-2, construit par la société Lockheed et conçu spécialement pour des missions de reconnaissance photographique à environ 80.000 pieds d'altitude. A l'époque, l'appareil était considéré invulnérable. Il fut abattu à 68.000 pieds.

De retour aux Etats-Unis, Powers resta un moment au sein de la CIA avant de démissionner. Dans un livre intitulé "Operation Overflight", il raconta plus tard que la CIA l'avait obligé à démissionner.

Powers, homme affable originaire de la Virginie occidentale, fut alors engagé comme pilote d'essai par la société Lockheed, qui le licenciait cependant au bout de quelques mois, à la demande de la CIA, soutenait-il.

Cuba fournira des armes à Nkomo mais pas de soldats

LA HAVANE (AFP) — La visite qu'achève à Cuba le codirigeant du Front patriotique du Zimbabwe, M. Joshua Nkomo, si elle marque la détermination des radicaux de poursuivre la lutte armée contre le régime monarchiste de M. Ian Smith, ne se traduira pas forcément dans l'immé-

diat par une radicalisation des opérations de guérilla, estiment ici les observateurs.

Les déclarations faites la semaine dernière à Londres par M. Joshua Nkomo ont cependant été confirmées: le leader nationaliste africain est bien venu à Cuba chercher des armes. Cuba, a indi-

qué M. Nkomo au cours d'une conférence de presse, a déjà fourni du matériel militaire au Front patriotique du Zimbabwe, comme l'URSS et le camp socialiste. "Nous avons sollicité des armes de la part de tous nos amis," a-t-il ajouté, précisant par ailleurs qu'il avait essuyé un refus de la part de puissances occidentales et que l'autre aile du front, la ZANU (Zimbabwe African National Union) de Robert Mugabe avait obtenu de la Chine des livraisons d'armes.

Le leader du Front patriotique a d'autre part bien précisé qu'il n'avait jamais été question dans ses conversations avec les dirigeants cubains de l'envoi de troupes ou de conseillers militaires au Zimbabwe. "La guerre actuelle est notre guerre, elle ne peut être que la guerre du peuple du Zimbabwe, a-t-il précisé."

Le leader africain a d'autre part réaffirmé que les seules conversations possibles portant sur l'issue de la situation actuelle au Zimbabwe (Rhodésie) ne pourraient avoir lieu qu'entre les combattants (implicitement le Front patriotique) et le gouvernement anglais. "Les Anglais ont été les colonisateurs, c'est à eux d'éliminer les causes de la guerre et de chercher un accord politique pour une période provisoire", a dit encore M. Nkomo.

Interrogé sur les moyens dont les Britanniques pouvaient disposer afin de convaincre M. Ian Smith, le codirigeant du Front patriotique a déclaré: "Ceci est leur affaire, ce que font les Anglais avec leurs cousins ne nous intéresse pas."

M. Joshua Nkomo a, par ailleurs, annoncé qu'il se rendrait sous peu en visite aux Etats-Unis, non pas pour négocier, mais pour parler avec toute personne de l'administration Carter qui désirerait s'entretenir avec lui. Bien que M. Nkomo n'ait pas précisé la date de son voyage, il est vraisemblable que celui-ci constituera la dernière étape d'une tournée qu'il compte effectuer prochainement dans certains pays de la région des Caraïbes.

Interrogé, enfin, sur les relations présentes et à venir de son mouvement avec le camp communiste, M. Nkomo s'est borné à répondre: "Pour l'instant, nos relations sont claires. Je rappelle que nous luttons contre des fascistes. Demain nous serons le Zimbabwe et nous le resterons."



Entre faucons...

Le premier ministre Ian Smith, chef du régime minoritaire blanc de Rhodésie, caresse d'une main affectueuse ce jeune faucon, mascotte des forces militaires stationnées près d'Umtali, troisième ville de la colonie rebelle, située près de la frontière avec le Mozambique. Ian Smith, dont le régime rejette la règle de la majorité et mène une guerre sans merci contre les maquisards nationalistes, effectuait récemment une tournée surprise des bases d'opérations policières et militaires contre les guérilleros opérant depuis le territoire mozambicain.

Cunhal exige un nouveau scrutin

d'après Reuter, UPI, AFP

LISBONNE — Par la voix de son secrétaire général, M. Alvaro Cunhal, le Parti communiste portugais a lancé hier soir un appel à des élections anticipées pour stopper ce qu'il considère être une "glissade" dangereuse vers la droite de la jeune démocratie portugaise.

Le Parti communiste portugais qui s'est trouvé ces derniers temps en opposition avec le gouvernement sur toutes les grandes questions soumises au Parlement — réforme agraire, réglementation du droit de grève, limitation des pouvoirs des commissions ouvrières dans les usines, etc. — a demandé en effet la dissolution du parlement et de nouvelles élections dans un délai de 90 jours.

Rendant compte au cours d'une conférence de presse d'un long rapport politique auquel le comité central du PCP a mis la dernière touche dimanche, M. Cunhal a accusé le gouvernement socialiste du premier ministre Mario Soares d'avoir suivi une "politique catastrophique" depuis son entrée en fonction il y a un an et de préparer, avec l'aide de "l'impérialisme", le retour du capitalisme dans l'industrie et l'agriculture.

Pour trouver une solution véritablement démocratique aux problèmes que traverse le Portugal, déclare le document du PCP, les lois contestées, notamment les lois agraires, doivent être suspendues, le gouvernement actuel doit être remplacé par un cabinet civil et "non politique" chargé d'expédier les affaires courantes et de préparer de nouvelles élections, le Parlement doit être dissous et les électeurs doivent être appelés aux urnes dans les trois mois, selon la constitution.

M. Cunhal, dont le parti n'a obtenu que 14,35 pour cent des voix lors des élections législatives du 25 avril 1976, n'a pas expliqué comment le PCP espérait obtenir l'accord des autres formations politiques pour soutenir ses propositions.

Il était dénoncé comme traître par divers groupements patriotiques qui lui reprochaient de ne s'être pas suicidé au moment de sa capture. Il affirma dans son livre que l'usage de l'aiguille empoisonnée n'était pas obligatoire et que les renseignements qu'il donna aux Soviétiques étaient des choses élémentaires qu'ils savaient déjà.

La CIA utilisait alors les U-2 basés en Turquie pour des missions de reconnaissance qui les menaient jusqu'en Scandinavie après qu'ils eurent survolé l'URSS.

Powers, qui reprochait aux Etats-Unis de l'avoir abandonné après sa capture, s'était divorcé en 1962. Il se remariera l'année suivante. Il donnait souvent des conférences pour justifier sa conduite lors de l'incident et dénoncer le boycottage dont il se sentait victime.

M. Cunhal a notamment rappelé que son parti s'était montré jusqu'à présent hostile à l'organisation de nouvelles élections, face au danger d'un vide politique. Cependant, devant la politique des dirigeants du Parti socialiste, au service des capitalistes et des gros propriétaires terriens, et son alliance ouverte à l'Assemblée avec le Parti Social Démocrate et le Centre Démocrate et Social, nous n'avons plus aucune raison de maintenir notre position, a-t-il ajouté.

Dans les milieux socialistes, on accueille avec dérision les propositions communistes. Quant aux autres formations concernées, elles ont démenti avoir forgé une telle alliance. Le PSD a cependant voté la refonte de la réforme agraire du gouvernement socialiste.

Par ailleurs, le président Ramalho Eanes, chef d'état-major général des forces armées portugaises, a rappelé hier, dans un arrêté, les conditions dans lesquelles les militaires sont autorisés à faire des déclarations publiques et a souligné que seuls les conseillers de la révolution sont autorisés à faire des commentaires politiques.

Au cours de ces derniers jours, plusieurs personnalités militaires ont, en effet, rappelé la présence des forces armées dans la vie politique du Portugal, en multipliant les déclarations publiques, largement reprises par la presse.

L'un des premiers à ouvrir ce feu verbal a été le général Vasco Lourenço, gouverneur militaire de Lisbonne. Dans un éditorial publié par la revue "Baluarte", il a stigmatisé, sans toutefois les préciser, "les manœuvres de coulisses, plus ou moins claires, qui se développent à des fins inavouables". Il a également souligné que l'armée doit "garantir l'institutionnalisation de la démocratie économique, sociale et culturelle c'est-à-dire vers le socialisme", un mot qui avait disparu depuis plusieurs mois du vocabulaire militaire.

L'empereur veut sa bombe...

LONDRES (AFP) — L'empereur Jean-Bedel Bokassa estime que la possession d'une bombe atomique est indispensable pour la sécurité de l'empire centrafricain.

Au cours d'une brève interview exclusive recueillie à Bangui par un journaliste du quotidien britannique Daily Mail, le chef de l'Etat centrafricain souligne que la sécurité est le problème qui le préoccupe le plus. "Nous avons déjà l'uranium et nous aurons un jour notre propre bombe atomique,"

ajoute-t-il. Cela nous donnera la sécurité."

En tout cas, l'empereur Bokassa se montre très préoccupé par sa propre sécurité. Toutes les pièces de son palais, a-t-il indiqué à son interlocuteur, ont été construites en sous-sol "pour des raisons de sécurité".

Enfin, à propos de son couronnement, prévu pour le 4 décembre prochain, le chef de l'Etat centrafricain affirme qu'il s'est proclamé empereur "parce que le peuple le voulait".



Chypre, 1,000 jours plus tard

ROBERT POULIOT
collaboration spéciale

Le plus grand «no man's land» du Moyen-Orient

RIEN n'aurait pu faire croire à Mike Wagstaff, un pilote de l'aviation civile anglaise, Pierre Tremblay, un Québécois membre du 12e Régiment blindé de Valcartier, et Husrev Suleyman, un ex-professeur d'histoire turque à Nicosie, que leur destin irait un jour de pair.

Wagstaff, qui a sillonné le monde avec sa femme et ses enfants depuis 12 ans, commande aujourd'hui les appareils de la Cyprus Airways à travers le Moyen-Orient. Sans même m'en douter un vendredi soir, alors qu'il m'avait invité à manger chez lui, nous avons passé quatre heures à manger et à boire à l'ombre d'un bunker équipé de mitrailleuses.

«On ne s'en fait plus. Tous les samedis matins, nous nous éveillons au premier coup de leur tir d'entraînement», m'a-t-il dit en parlant des soldats chypriotes qui campent à vingt pieds de sa résidence.

Quelques jours plus tard lors des célébrations de la Saint-Jean, je rencontrais Tremblay, un peu abasourdi dans son poste d'observation des Nations unies. Agé de 19 ans, le jeune soldat à l'écusson canadien pensait «trouver enfin de l'action» en s'engageant sous le drapeau des casques bleus en mars dernier.

«Si j'avais su que ma mission serait de faire le piquet 12 à 16 heures par jour, je ne me serais jamais porté candidat.»

Des trois, c'est probablement Suleyman qui se sent le plus à l'aise. Promu porte-parole et directeur de l'information lors de la création de l'Etat fédéré chypriote-turc en février 1975, «je ne me suis jamais porté aussi bien». Même s'il a dû faire la grève au printemps dernier avec les autres fonctionnaires de l'Etat, son salaire a presque doublé depuis trois ans et sa famille n'a jamais été aussi en sécurité contre les représailles grecques.

Les trois habitent ou travaillent le long de ce qu'on appelle ici la Ligne verte ou Ligne Attila, du nom de l'opération militaire turque en 1974. Séparant déjà la ville de Nicosie en quartiers turcs et grecs depuis 1963, cette ligne de tir de 165 milles est devenue la plus longue frontière à diviser un pays en deux au Moyen-Orient. Et malgré tout le danger que vit la proximité des barbelés peut revêtir aux yeux d'un étranger, surtout vers minuit ou aux premières lueurs du jour quand des milliers de soldats grecs et turcs s'échan-

gent insultes, slogans ou pierres, presque aucun incident n'est venu déranger la quiétude de l'île depuis les événements tragiques de 1974.

Mille jours de piétinement

Au cours des mille jours qui ont suivi le 15 juillet 1974, rien n'a vraiment bougé dans cette île d'intrigues, de rumeurs et de complots permanents où le visa ne semble être qu'une formalité de courtoisie nationale.

A 8:30 heures précises ce jour-là, la sirène d'une usine hurla à travers le secteur grec de Nicosie pour mieux marquer le premier coup d'Etat contre l'archevêque Makarios, président de la jeune république depuis son accession à l'indépendance en 1960.

Le renversement du régime, conçu et planifié de longue date par la junte des colonels à Athènes et une organisation clandestine locale, l'Eoka «B», pour asservir une fois pour toutes cet îlot de non-alignement, provoque un véritable bain de sang d'abord entre factions grecques rivales, puis entre les communautés grecque et turque.

Le 20 juillet, après avoir tenté en vain d'associer Londres et Washington à son projet, la Turquie dépêche 6,000 soldats dans l'île pour occuper tout le triangle entre le nord de Nicosie comme base et la pointe de Kyrenia et «prévenir le génocide de la minorité turque».

Cinq jours plus tard, la Grande-Bretagne, la Turquie et la Grèce, toutes trois garantes par traité de l'indépendance de Chypre, lancent un appel au calme et réclament de Genève un cessez-le-feu immédiat. Mais rien n'y fait et la boucherie continue. Le 14 août, la Turquie expédie 30,000 autres soldats qui envahissent cette fois toute la partie nord ou 37 pour cent de l'île.

Résultat: viols, tueries et bombardements de part et d'autre forcent 250,000 Chypriotes, soit 40 pour cent de la population, à se réfugier dans leur secteur respectif, mettent l'économie en charpie et détruisent toutes les fondations politiques de l'île.

Sus aux symboles!

Malgré une douzaine de rencontres entre les représentants des deux communautés, d'abord à Genève sous le patronage des grandes puissances, puis à Vienne sous l'impulsion de l'ONU et enfin à Nicosie au terme d'un appel lancé par les Chypriotes turcs, «c'est l'impasse totale» nous a confié l'ex-ministre des

Affaires étrangères et aujourd'hui président de la Chambre des représentants grecs, M. Spyros Kyprianou.

«Je ne sais vraiment plus ce qui pourrait faire débloquent les négociations», a-t-il ajouté.

Si chaque secteur s'est efforcé depuis trois ans à rebâtir son administration, aucun des grands symboles d'unité nationale qui consacraient l'indépendance et l'intégrité territoriale de Chypre n'a été restauré.

Le palais présidentiel, une magnifique demeure d'architecture anglaise pilonnée par les mortiers du 15 juillet 1974, n'a toujours pas été reconstruit avenue Severis et Makarios dirige les affaires de l'Etat grec du haut de l'archevêché.

Lourdement endommagé par les bombardements turcs, l'aéroport international de Nicosie ne sert plus qu'à quelques rares visites de médiateurs onusiens ou américains.

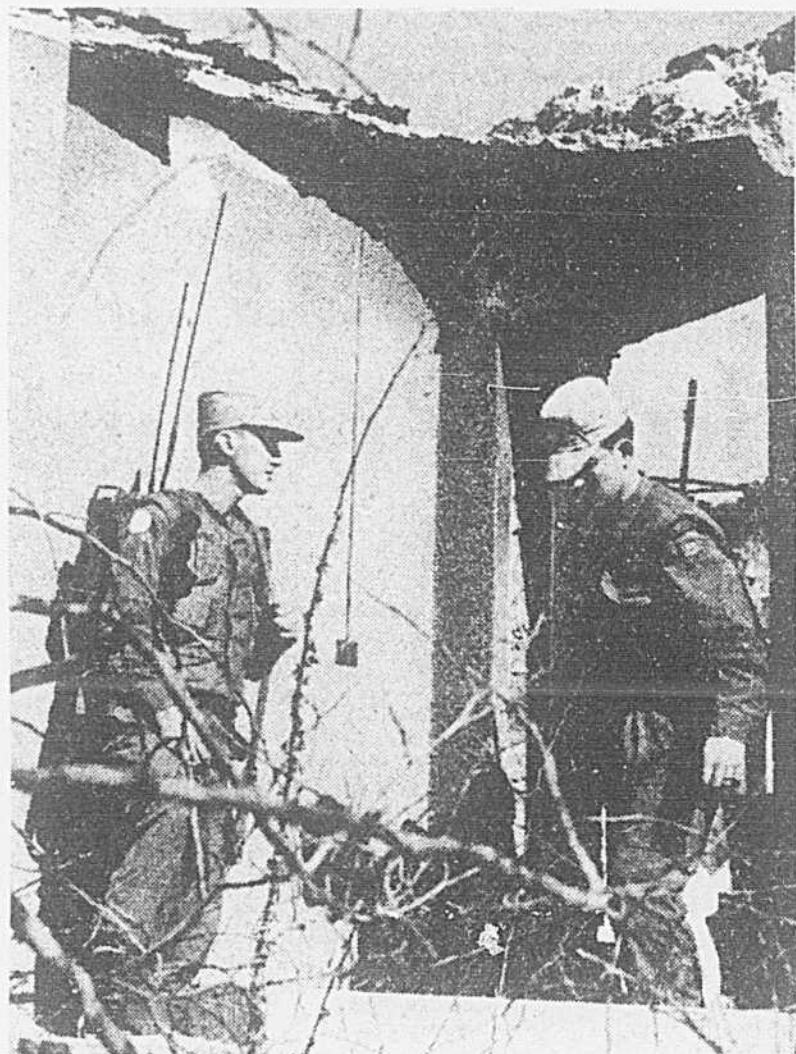
Au nord-est de Nicosie, l'Etat fédéré chypriote-turc a fait aménager une piste pour établir une liaison permanente avec Istanbul, Ankara et Londres avec des Boeing affrétés de la Turquie. Plus prudente, l'administration grecque a préféré prendre ses distances en inaugurant une nouvelle aéroport internationale à Larnaca, 30 milles au sud de Nicosie.

Ici et là le long des routes qui serpentent les plaines semi-arides ou les montagnes verdoyantes dans chaque secteur, le trilinguisme grec-turc-anglais des enseignes n'est plus qu'un souvenir. Même les vieux Chypriotes ont parfois peine à retracer sur la carte des villages turcs ou grecs qui, selon l'administration, ont été graduellement baptisés. En été, les deux communautés relèvent d'un fuseau horaire différent et si les Grecs travaillent six jours par semaine, leurs concitoyens turcs font grasse matinée samedi et dimanche.

Depuis trois ans, les Chypriotes ne peuvent plus communiquer ou commercer ensemble, sous peine de graves sanctions de part et d'autre.

Le fossé s'élargit

J'ai pu rencontrer par exemple un commerçant turc qui est installé sur la base souveraine anglaise de Dhekelia, 10 milles à l'est de Larnaca en plein territoire grec. Constamment sur le qui-vive, surtout à cause des barrières routières installées par les Chypriotes grecs à quelques milles de là, la seule façon pour lui d'importer via Nicosie des pro-



Le soldat B.C. Tinman, de Montréal (à gauche), et le soldat B.J. White, de London, Ontario, font l'inspection d'une maison abandonnée à Nicosie. Tous deux font partie du régiment Princess Patricia, qui a passé six mois à Chypre en 1976.

duits chypriotes-turcs est de voyager clandestinement la nuit. Outre l'électricité, fournie par le côté grec, et l'eau, que s'échangent les deux administrations selon un véritable régime de rationnement à Nicosie (vous devez emmagasiner l'eau du dimanche, lundi, mercredi et vendredi pour vous alimenter les trois autres jours de la semaine), les seules autres formes d'échange se font par l'entremise des Nations unies au chapitre des médicaments et des aliments de secours.

D'ores et déjà, Chypre a rejoint l'histoire tragique des deux Irlandes, des deux Allemagnes, des deux Corées, des deux Yemens et, pendant plus de vingt ans, des deux Vietnams.

Des milliers de réfugiés grecs ont beau répéter avec optimisme «l'année prochaine à Famagusta ou à Kyrenia», les deux plus grands centres touristiques du pays avant 1974 où la majorité des bars, cabarets et hôtels

étaient sous contrôle grec, tout indique au contraire qu'ils ne reverront probablement jamais leur propriété et que la «compensation de guerre» ne viendra jamais.

Dans chaque camp, les réfugiés habitent aujourd'hui l'ancienne maison d'un Turc, conduisent la Mercedes de modèle 1974 d'un vieux retraité anglais qui a fui aux premiers tirs du coup d'Etat ou récoltent citrons, oranges et pamplemousses d'une riche plantation grecque de Morphou. Grecs et Turcs s'habituent peu à peu à vivre sur la propriété de l'autre, tout le parti connaît d'ailleurs très bien l'identité, «et toute tentative d'établir une liste de réparations défilait l'imagination» m'a dit l'économiste en chef de la Bank of Cyprus.

«Plus le temps passe, plus le fossé s'élargit» m'ont répété tour à tour un Chypriote grec, travaillant à la Banque centrale,

et le secrétaire général d'un des grands partis d'opposition du côté turc. «Et si rien n'aboutit au cours des six prochains mois, insistent-ils sans pourtant se connaître, rien ne saurait plus réparer les dégâts avant 10 ou 15 ans.»

Le plus étonnant dans cette lutte fratricide qui fait rage depuis 22 ans entre Chypriotes, beaucoup mieux instruits et plus entrepreneurs que leurs cousins de Grèce ou de la Turquie, est que l'île n'a rien perdu de son rôle essentiel sur l'échiquier du Moyen-Orient.

La position stratégique de Chypre en fit un refuge de soi pour quelque 60,000 Libanais, Américains, Russes, Français, diplomates et commerçants de tout acabit durant la guerre civile du Liban.

«Allez voir Starvas au Hilton. Il vous aidera à vous loger, vous renseignera sur la situation politique de l'île et vous racontera les dernières intrigues militaires qui s'y déroulent» m'avait lancé à Tel Aviv le chef du bureau israélien de la chaîne américaine de télévision ABC. «Qui sait pour qui il travaille, la CIA, le KGB ou le Shinbet (sécurité israélienne), mais pour chaque dollar que je lui donne, il m'en rapporte dix fois plus.»

Je n'ai pas eu à voir Starvas tant les rumeurs abondent dans l'île. Quelques jours seulement après mon arrivée, raconte-t-on, des militaires israéliens négociaient secrètement avec des membres de la communauté chrétienne libanaise pour fixer les prochaines étapes de l'affrontement contre les Palestiniens au Sud-Liban.

À la fin de juin, les milieux diplomatiques confirmaient la tenue d'une autre réunion clandestine, organisée cette fois entre les représentants du Front populaire de libération de la Palestine (mouvement de Georges Habache qui s'oppose à tout règlement de paix avec Israël en échange de la palestination de la rive ouest du Jourdain) et de la bande à Carlos, le terroriste le plus recherché en Europe.

Morcelée en deux communautés et une douzaine de contingents militaires nationaux, Chypre est redevenue depuis 1974 l'espèce de «no man's land» qu'elle avait toujours été quelque 2,000 ans avant son indépendance et tout laisse croire, surtout depuis les élections turques de juin, que l'île ne recouvrera jamais plus son intégrité territoriale.

DEMAIN: L'année prochaine à Famagouste



les problèmes de la police

FLORIAN BERNARD

Le départ des chefs ne règlera pas grand-chose

LE DIRECTEUR de police de la CUM a occupé un poste piégé où les dés étaient pipés. Que M. Daigneault soit forcé ou non de démissionner au cours des prochains jours ou des prochaines semaines, ou même des prochains mois ne changera pas tellement de choses à la situation. Le service actuel de police de la CUM doit opérer à l'intérieur d'un système et d'une structure qui ont pour principale caractéristique de faire mourir les chefs à feu lent. M. Daigneault est l'un de ces chefs sacrifiés. Quatre autres directeurs l'ont précédé en dix ans. Moyenne de durée pour les chefs: deux ans. C'est éphémère et ça risque de continuer de l'être.

Comme l'a écrit M. Daigneault lui-même dans son mémoire à Lucien Saulnier: «Le poisson, qu'il soit rouge ou doré, peut mourir. L'eau est polluée. De remettre un autre poisson dans la même eau et dans le même bocal n'est pas un gage de vie.»

Du pareil au même

Le départ du directeur Daigneault serait-il le remède aux maux de la police? On peut en douter. Car, on aura beau choisir le meilleur homme, le système reste pourri. Comment un directeur de police peut-il agir en directeur, donc en autorité, si on lui crée une direction parallèle de police, c'est-à-dire un conseil de sécurité qui peut, par divers moyens, intervenir dans à peu près tous les dossiers? Et même si on enlève au conseil de sécurité certains pouvoirs pour les transférer aux élus, le problème demeurera entier. Le directeur de police aura encore les mains liées par un pouvoir parallèle. Seule la tête des nouveaux détenteurs du pouvoir parallèle changera.

La police, a soutenu M. Daigneault, doit être libre de toute ingérence politique, économique ou idéologique. Pour obtenir cette liberté, la police doit reposer sur un système hiérarchique in-

tègre dont la première autorité est le directeur. Or, dans le contexte actuel de la police de la CUM, l'autorité du directeur est assujettie à celle d'un président du conseil de sécurité, à celle de six membres du même conseil, sans parler du pouvoir — sinon des ingérences — de la toute puissante Fraternité des policiers de la CUM qui a même réussi à syndicaliser les lieutenants et les capitaines.

Plusieurs chefs...

aucun chef

Que M. Daigneault parte ou reste, le problème risque donc de demeurer entier. La police de la CUM, depuis l'intégration, est comme l'armée mexicaine. Il n'y a plus de soldats, mais seulement des généraux.

On a exigé du directeur René Daigneault ce qu'aucun service de police n'avait probablement jamais exigé de son chef, c'est-

à-dire d'être un directeur sans autorité, un chef sans pouvoirs, un leader sans audience. Car M. Daigneault devait à la fois plaire à 28 maires, plaire au président du Conseil de sécurité, plaire à la Fraternité des policiers et du même coup diriger près de 6000 policiers.

Mais comment diriger 6000 policiers lorsqu'il existe des directions parallèles, notamment celle de la Fraternité? M. Daigneault a lui-même déclaré: «Quelles peuvent être les conséquences lorsque les policiers se plaignent de tout et de rien; rejettent toute idée de discipline; gardent dans leurs rangs les indésirables; refusent de mettre à leur place les fauteurs de troubles; se complaisent dans le moindre effort; se satisfont du piètre résultat de leur rendement au travail; ne reculent devant rien dans leurs moyens de pression pour obtenir gain de cause lors des négociations, même si ces moyens frisent la pure illégalité...»

La guerre des chefs

Suffira-t-il du départ de M. Daigneault et de M. L'Ecuyer pour enrayer la bataille pour le pouvoir que se livrent certains membres de l'état-major de la police? Cette bataille est réelle.

Et suffira-t-il de ces départs — ou même de certains amendements à la loi — pour mettre un terme à la guerre sourde qui divise le clan de Montréal et le clan des banlieues? Ne risque-t-on pas d'accuser, encore une fois, le nouveau directeur d'être pro-Montréal s'il a le malheur d'avoir reçu sa formation au sein de la police de Montréal? À l'inverse, la nomination d'un directeur qui aurait été formé dans une banlieue ne risque-t-elle pas de déclencher les foudres des conseillers de Montréal?

La loi sera amendée, certes, mais cette loi souffre d'une profonde incohérence, celle d'avoir créé une direction bicéphale à la police. C'est le seul exemple du

genre dans tous les services de la CUM. Le président de la CTCUM a-t-il au-dessus de lui un président du «Conseil du transport métropolitain» et le directeur du personnel est-il assujéti à un «président des fonctionnaires de la CUM»...

Rien n'est vraiment réglé

Celui qui prendra la direction de la police de la CUM devra être un surhomme. Le poste est encore aussi piégé qu'il l'était au moment où M. Daigneault en a pris la direction. Au rythme où vont les choses, il n'est pas exclu de croire que le poste de directeur de la police de la CUM est en voie d'extinction parce que les pouvoirs que doit normalement détenir le chef sont investis dans des organismes parallèles: Conseil de sécurité, Fraternité des policiers, conférence des maires, etc. La crise de la police est loin d'être réglée, et on voit mal comment elle le serait par un simple changement de quelques têtes alors que tout le système est déficient.

Contesté, le festival pop de Sutton n'aura pas lieu

par Andrée LEBEL

Le festival pop de Sutton n'aura pas lieu. Cela a été confirmé hier par le ministre de la Justice, M. Marc-André Bédard, par le conseil municipal de Sutton ainsi que par le promoteur du projet, M. Georges Alfano lui-même.

Ce festival pop qui devait avoir lieu à Sutton, dans les Cantons de l'Est, du 12 au 14 août avec des vedettes telles que Michel Pagliaro, Nanette Workman et Boule Noire, avait soulevé l'indignation des citoyens de ce petit village.

Quelques artistes habitant Sutton Junction ont mené campagne pour empêcher cet événement. Le peintre John Ballantyne et Clémence Desrochers ont été particulièrement heureux de voir le projet tomber à l'eau. "C'est une forme de pollution que nous avons réussi à éviter. C'est très important que le festival n'ait pas lieu parce que personne ici n'en voulait. Les citoyens étaient complètement affolés à l'idée d'être envahis", raconte Clémence Desrochers.

Pour sa part, M. Georges Alfano, aubergiste de nationalité américaine et propriétaire d'une terre de 100 acres à Sutton Junction est tout à fait renversé des proportions gigantesques qu'a pris cette affaire. Il avait mis ce projet de l'avant en croyant apporter un nouvel élément d'intérêt au village.

Devant les pressions des gens du village, il a décidé tout bon-

nement de mettre fin au projet puisqu'il ne veut pas se mettre à dos ses concitoyens.

"Le festival pop dont parlaient les journaux n'a strictement rien à voir avec le festival que je voulais organiser. Pour moi il n'a jamais été question d'un grand festival qui aurait pu amener 15,000 à 20,000 personnes comme certains l'ont laissé entendre. Il s'agissait plutôt d'un festival à caractère régional."

Publicité

M. Alfano nous a assuré qu'il n'avait rien à voir avec la publicité qui a été faite à Toronto et New York et il ne sait même pas qui en est responsable. De toute façon, seulement quatre billets ont été vendus à New York avant qu'il décide de tout annuler. "Je suis très déçu et malheureux de la réaction des gens. Je crois qu'on n'a pas compris vraiment ce que je voulais faire et la publicité s'en mêlant, cela a pris des proportions que je n'avais jamais imaginées."

Dans une lettre adressée au ministre de la Justice et à la Sûreté du Québec, lettre datée du 29 juillet, M. Alfano indiquait que le festival était annulé et que l'impossible sera fait pour rembourser les gens qui avaient déjà acheté des billets. Quant aux billets non vendus, ils ont tout simplement été retirés de la circulation.

Toutefois, à la suite d'une question du député Jean-Pierre Charbonneau, M. Bédard a indiqué

qu'il vérifiera s'il est exact, comme le laissent entendre certaines rumeurs, que les gens qui avaient déjà acheté des billets éprouveraient des difficultés à se faire rembourser.

Les résidents de Sutton Junction peuvent maintenant dormir tranquilles, leur village ne sera ni envahi ni saccagé par les amateurs de musique pop.

En plus du premier ministre Lévesque

Six ministres en vacances

de notre bureau de Québec

QUÉBEC — Six ministres, en plus du premier ministre Lévesque, sont présentement en vacances pour la durée de la semaine en cours.

Interrogé, hier, à l'Assemblée nationale par le chef de l'Opposition officielle, M. Gérard-L. Lévesque, le leader du gouvernement, M. Robert Burns, a indiqué que le ministre des Commu-

nications et des Affaires culturelles, M. Louis O'Neill, le ministre des Transports, M. Lucien Lessard, le ministre de l'Immigration, M. Jacques Couture, le ministre de la Fonction publique, M. Denis De Belleval, le ministre des Terres et Forêts et des Richesses naturelles, M. Yves Bérubé, et le ministre des Finances et du Revenu, M. Jacques Parizeau, sont actuellement en vacances.

Comme on se souviendra, une entente était intervenue au Conseil des ministres, il y a une dizaine de jours, pour que les membres du Cabinet puissent prendre quelques jours de congé à tour de rôle en raison de la possibilité que l'Assemblée nationale, contrairement à la coutume, n'ajourne pas ses travaux pour la période estivale.

Pendant une grève

Le patronat réclame le droit d'embaucher des employés temporaires

QUÉBEC (PC) — Le patronat québécois aurait accepté que le gouvernement interdise l'emploi pendant une grève de scabs professionnels, mais pas qu'on interdise aux employeurs d'utiliser des travailleurs temporaires.

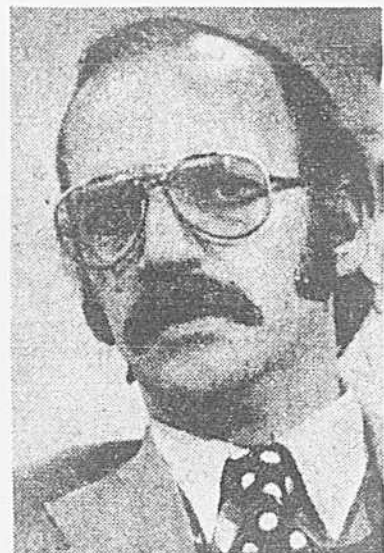
Le ministre d'Etat à la Réforme parlementaire, M. Robert Burns, leader parlementaire du gouvernement, l'a reconnu lundi à l'Assemblée nationale, en réponse à une question que lui adressait le chef de l'Opposition officielle, M. Gérard-D. Lévesque.

"Je trouve ahurissant, a déclaré M. Burns, qu'on soit capable d'oser, du côté patronal, parler de briseurs de grèves temporaires qui eux seraient légalisés."

Le leader parlementaire, qui répondait en l'absence du ministre du Travail, M. Pierre-M. Johnson, a confirmé que cette suggestion du Conseil du patronat a été étudiée par le Conseil consultatif du travail et de la main-d'œuvre, mais que les porte-parole des centrales syndicales s'y sont vigoureusement opposés.

M. Burns n'a pas manqué de faire valoir que les innovations apportées au Code du travail par

le gouvernement constituent une décision politique dont ce dernier accepte de prendre les responsabilités.

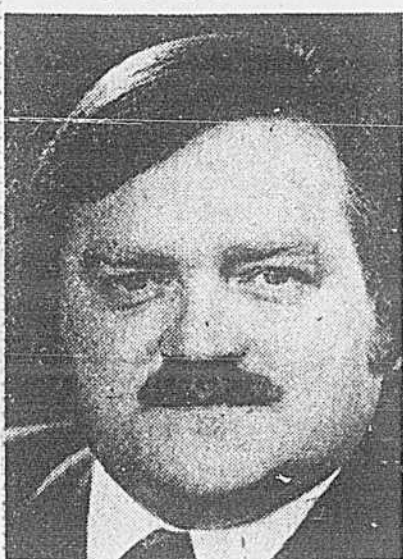


Robert Burns

Enfin, le leader parlementaire du gouvernement a réitéré la décision de ne pas convoquer de commission parlementaire chargée d'examiner le projet de réforme du code du travail et d'entendre les parties intéressées à cet égard.

Garon dénonce la "propagande fasciste" du gouvernement fédéral

QUÉBEC (d'après CP) — Le ministre québécois de l'Agriculture, Jean Garon, a accusé hier le gouvernement fédéral de faire usage de "propagande fasciste"



Jean Garon

afin de promouvoir ses programmes dans des journaux de petites localités.

Selon le ministre, il s'agit de propagande fasciste rappelant celle des années 30.

"Il n'y a pas un sou venant du gouvernement fédéral sans qu'il y ait une annonce du gouvernement fédéral", a-t-il dit.

Selon M. Garon, cette préoccupation très visible d'Ottawa a eu pour effet de ralentir les négociations sur un nouveau programme de subsides aux fermiers, auquel participerait le Québec.

M. Garon a révélé que son ministère et celui des Affaires intergouvernementales avaient approuvé le programme de subsides de \$35 millions, pour ensuite être avisés par le ministre fédéral de l'Agriculture, Eugene Whelan, qu'il y aurait de nouvelles procédures administratives.

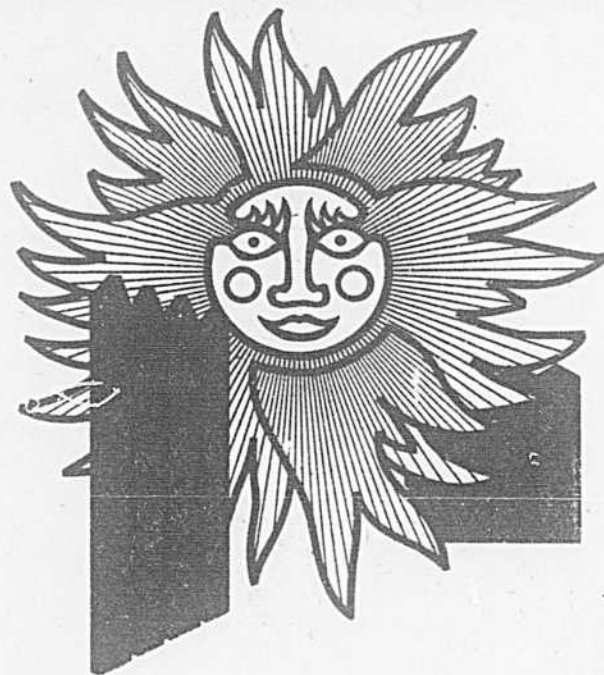
M. Garon a précisé que le gouvernement fédéral veut s'assurer que les chèques seraient envoyés aux cultivateurs.

Selon des fonctionnaires depuis longtemps au service du ministère de l'Agriculture du Québec, c'est la première fois que les autorités fédérales s'inquiètent de choses comme l'envoi de chèques.

M. Garon soupçonne le ministre des Affaires urbaines, André Ouellet, d'être à l'origine de cette initiative fédérale. M. Ouellet est l'organisateur en chef du Parti libéral du Canada au Québec.

"C'est plutôt typique de l'attitude de M. Ouellet", de déclarer le ministre québécois.

Le programme en question remplacerait les subsides pour le transport des grains de provenance de l'Ouest vers le Québec et encouragerait plutôt la production des grains dans la province.



la fête des voisins!



LA FÊTE DES VOISINS? A Laval, du 4 au 7 août!

Les Lavallois invitent tous les Voisins à venir célébrer! C'est la Fête des Voisins... et ça commence jeudi, dès 16 h 00, au Centre de la Nature!

Apportez votre casse-croûte et votre guitare!

Ainsi, vous serez déjà sur place pour l'ouverture des divers foyers d'animation:

- le Village des Artisans où vous pourrez rencontrer et voir à l'oeuvre quelques uns de nos meilleurs artistes!
- les Jardins et Kiosques maraîchers où vous pourrez acheter fruits et légumes frais!
- les manèges qui feront tourner la tête des petits voisins! les clowns! les spectacles de marionnettes! les gondoles sur le lac! les balades en petit train qui amuseront jeunes et moins jeunes!

La Fête éclate au Centre de la Nature les 4, 6 et 7 août!

Vendredi le 5 août, c'est dans 16 parcs de l'île que les Lavallois s'amuseront! 16 parcs, 16 fêtes différentes imaginées par la population des quartiers! Des jeux drôles, farfelus, des compétitions folles, les traditionnels Jeux des Voisins!

C'est au Centre de la Nature, situé sur le boulevard de la Concorde, près du pont Pie IX, que seront présentés les grands spectacles de la Fête des Voisins:

Judi, 4 août:

19 h 30: Scène 1: Jeanne d'Arc Charlebois, Monsieur Pointu
21 h 00: Grande Scène: La Dernière Représentation Publique de l'Heptade d'Harmonium.
Feu d'artifice

23 h 00:

Samedi, 6 août:

19 h 30: Scène 1: Renée Martel, Tex Lecor
21 h 00: Grande Scène: Diane Dufresne, Lougarou
23 h 00: Scène 1: Claude Lafrance, "White River Blue Grass Band"

Dimanche, 7 août:

21 h 00: Grande Scène: Ginette Reno et Jean Lapointe, accompagnés d'un orchestre de 23 musiciens et de 4 choristes.
Feu d'artifice

23 h 00: L'Orchestre Bavaïrois "Hans Stumps"

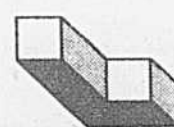
La Fête des Voisins... c'est amusant!

Procurez-vous le macaron



la fête des voisins!

En vente au prix de \$1.00, il sert à défrayer le coût de la fête dans les parcs. Il est disponible au Centre d'Accueil de Laval, au Centre de la Nature, et dans toutes les Caisses Populaires.



salut voisin!

CATCA

Reprise des négociations

OTTAWA (PC) — Les négociations reprennent aujourd'hui entre les représentants du gouvernement fédéral et ceux de la Canadian Air Traffic Control Association (CATCA). Les deux parties ont indiqué leur intention de faire tout en leur pouvoir pour essayer d'en venir à une entente dans le but d'éviter la grève.

Le président de la CATCA, M. Jim Living-

ston, a annoncé vendredi que les syndiqués avaient voté en majorité pour la grève.

M. Livingston a ajouté que les grèves pourraient commencer dès lundi soir prochain à moins qu'une entente n'intervienne au chapitre des salaires, de la classification et d'une exigence au sujet de la présence d'au moins deux contrôleurs en tout temps dans les tours de contrôle.

Gazoduc

Le rapport Lysyk déposé aujourd'hui

OTTAWA (PC) — Le rapport définitif qui aidera le gouvernement fédéral à prendre une décision sur l'installation d'un gazoduc de \$10 milliards dans le Nord canadien doit être déposé aujourd'hui.

Ce rapport de l'enquête Lysyk, qui porte sur les conséquences sociales et économiques d'un gazoduc dans le Yukon, fera l'objet de débats au Parlement jeudi et vendredi. Sept ou 10 jours plus tard, le cabinet fédéral devrait prendre une décision à ce sujet.

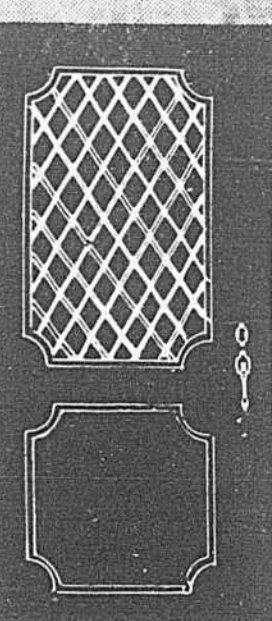
La décision intéressera deux soumissionnaires concurrents.

D'une part, Foothills Pipe Lines Ltd., de Calgary, et Northwest Pipeline Corp., de Salt Lake City, qui se proposent d'installer un conduit qui partirait de l'Alaska et longerait la route alaskane en traversant le Yukon, la Colombie-Britannique et l'Alberta, pour aboutir à la frontière américaine.

D'autre part, El Paso Pipeline Ltd., qui propose un gazoduc à travers l'Alaska et des navires méthaniers pour acheminer le gaz le long de la côte occidentale jusqu'aux États du Sud.



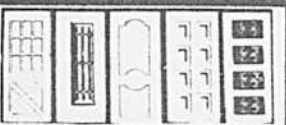
LES PORTES D'ENTRÉE EN ACIER ISOLÉES
FONT TOUJOURS BONNE IMPRESSION.



Elles ne travaillent pas, ne séparent pas, ne tardent pas, ne chauffent pas, ne refroidissent pas et n'absorbent pas l'humidité.

Les portes d'entrée isolées Rusco sont solides et sûres comme une forteresse.

Brevet 2.375.333 (Choix de 40 modèles)



POUR CONSERVER L'ÉNERGIE UN AUTRE EXCELLENT PRODUIT

RUSCO

LA COMPAGNIE RECONNUE POUR SES FENÊTRES, PORTES ET PARASOLS EN ACIER.

Plus de 45.000 clients heureux à Montréal.

Au service des propriétaires soucieux depuis 1962.

FACILITÉS DE PAIEMENT
ÉVALUATIONS GRATUITES
HOME SPECIALTIES (1962) INC.
2015, BOUL. THIMÉNI, SAINT-LAURENT, QUÉBEC
337-1000

NOUS ATTENDONS VOS APPELS 24 HEURES PAR JOUR 7 JOURS PAR SEMAINE





perruques "petites"

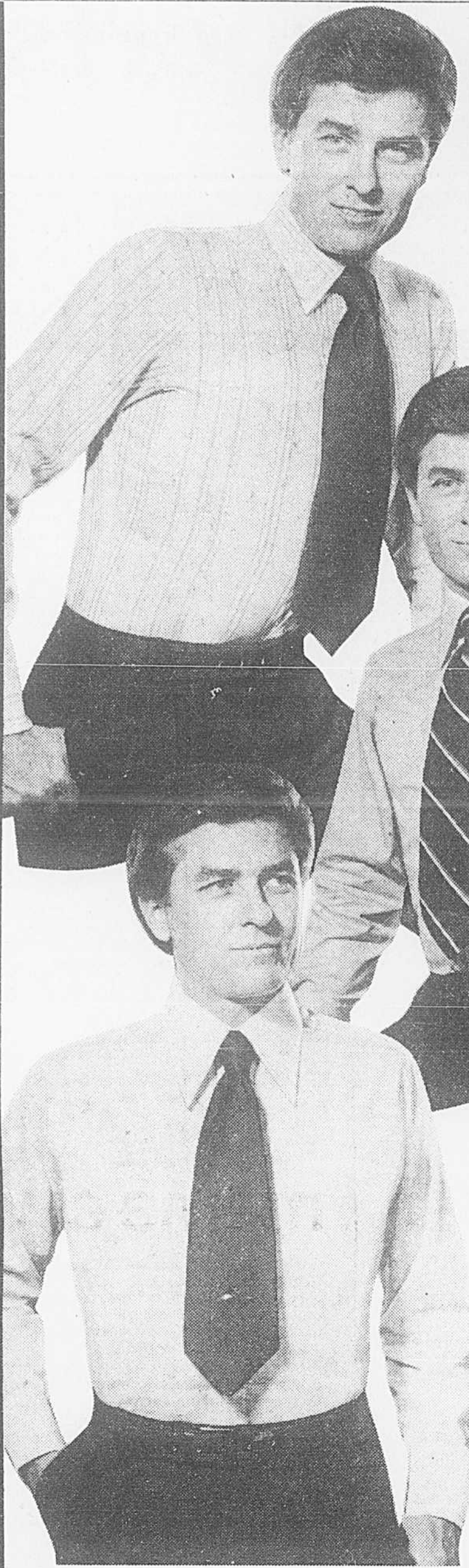
achetez une perruque de \$35 obtenez-en une autre pour \$1

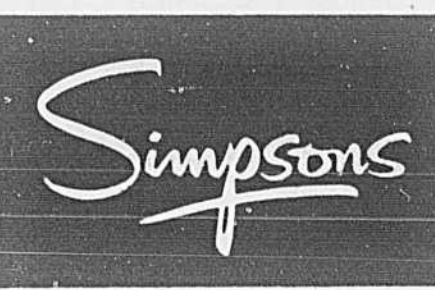


- Procurez-vous deux nouvelles perruques!
- En profitant de cette offre... vous serez toujours bien coiffée!
- Modèles parfaits pour la femme menue.
- Des perruques fraîches et confortables fabriquées en fibre modacrylique laver-porter.
- Choisissez un de ces 2 modèles "Jill" (A) ou "Robyn" (B) aux prix réguliers et obtenez une autre perruque pour \$1.

Rayon 711, au troisième. Aussi à Fairview, aux Galeries d'Anjou et au Carrefour Laval

Pour achat en personne seulement





**EN VILLE
FAIRVIEW
LES GALERIES D'ANJOU
LE CARREFOUR LAVAL**







rabais \$10 — souliers

Prix ord. Simpsons 29.99

19.99

Economisez \$10 sur ces souliers de ville en cuir véritable, fabriqués au Canada pour hommes. Faites votre choix parmi 4 modèles classiques avec semelles en cuir de longue durée et trepointes "Goodyear". Pointures 7 à 12 (avec 1/2) largeurs D et 3E. Toutes les pointures ne sont pas disponibles dans chaque modèle ou coloris.

A) Modèles 3 oeillets. Brun moyen ou noir.

B) Souliers à 4 oeillets et empeigne genre mocassin. Brun foncé.

C) Modèle fourreau avec soufflets latéraux. Brun moyen ou noir.

D) Modèle "Balmoral" 5 oeillets. Brun moyen.

Rayon 787, au sous-sol. Aussi à Fairview, aux Galeries d'Anjou et au Carrefour Laval.



CHEMISES DE VILLE

de marques connues pour hommes

Prix orig. Simpsons
\$14 à \$25

8.99 à 14.99

- Procurez-vous ces ravissantes chemises de confection canadienne et de marque renommée "Hardy Amies"
- Chemises de ville à manches longues en tissu 65% polyester/35% coton
- Modèle avec col à pointe longue et poignets 1 bouton.
- Tons unis, quadrillés, rayures, imprimés dans les tons prédominants de blanc, bleu ou beige.
- Encolures: 14 1/2 (32-33); 15 à 16 1/2 (32-35); 17 à 17 1/2 (33-35).

Commandes acceptées sur encolure et coloris seulement.

Rayon 713, au rez-de-chaussée. Aussi à Fairview, aux Galeries d'Anjou et au Carrefour Laval.

Venez en personne, écrivez... ou composez 842-7221, jour et nuit

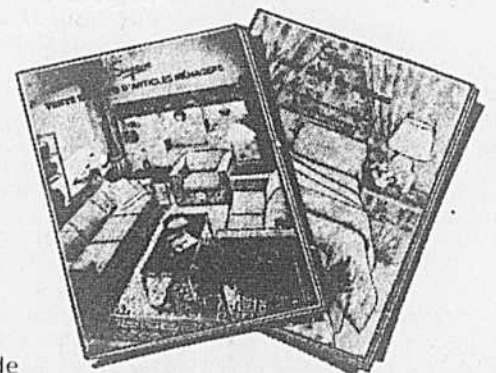
VENTE ET EXPO

D'ARTICLES MÉNAGERS

Vente linge de maison

MAINTENANT EN PLEIN ESSOR

Ne manquez pas la circulaire "Vente et Expo" d'articles ménagers et "Vente linge de maison" Simpsons de 48 pages en couleur remplies de magnifiques idées pour votre foyer. Si vous n'avez pas votre copie, venez en chercher une au magasin Simpsons le plus près de chez vous. Commandez dès maintenant en composant 842-7221 jour et nuit.



pulls à col roulé

Prix Simpsons **4.99**

- Rehaussez votre garde-robe avec ces pulls sport de toutes saisons.
- Modèle tout-aller à manches longues et à col roulé.
- Tricot 45% rayonne/55% acrylique se lavant et séchant à la machine.
- Nouvelles teintes automnales: beige, blanc, brun foncé, jaune, bleu pâle.
- Tailles pour dames: petite, moyenne, grande, très grande.

Rayon 781, au sous-sol. Aussi à Fairview, aux Galeries d'Anjou et au Carrefour Laval